

40° ANNÉE - N° 145 - PÉRIODIQUE

2^{ème} TRIMESTRE 1997

Congrès 1997
Paris
25-26 octobre 1997

LA KOUUMIA

BULLETIN DE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



ABONNEMENT ANNUEL : 130 FRANCS

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 "J.O." du 1er mars 1958
23 rue Jean-Pierre Thimbaud, 75011 PARIS - Tél. : 01 48 05 25 32

N° de commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 - Routage 206

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS	2
53 ^e anniversaire de la bataille du Garigliano	2
Cérémonies à Marignane	2
Messe des Gueules cassées	2
Allocution prononcée à Marignane par le général Le Diberder	3
Marches de l'Est	6
Aquitaine	8
Languedoc	9
Pyrénées	10
CARNET	11
Naissances	11
Décès	11
Décorations et Promotion	12
IN MEMORIAM	13
Monsieur André Noël	13
Lieutenant-colonel Pierre Gilbain	19
Colonel Jean Thet	20
Général Jean Marchal	21
TRIBUNE DE L'HISTOIRE	23
28 février 1933... le combat du djebel Bou-Gafer	23
ARTICLES DIVERS	32
Inauguration du mémorial de la guerre d'Indochine à Fréjus	32
Mort d'un grand chef berbère	35
A propos du colloque international «le Maroc et la France pendant la 2 ^e guerre mondiale»	38
AVIS DIVERS	43
TROISIÈME MODIFICATIF A L'ANNUAIRE	46

ÉDITORIAL

Se souvenir !

L'Assemblée Générale se déroulera donc le 25 octobre après-midi. Le lendemain à l'église Saint-Louis des Invalides, nous prierons pour tous ceux, Français ou Marocains, tués au service de nos deux pays. Nous nous recueillerons devant les tombes du Maréchal Lyautey et du Maréchal Juin. L'affirmation de notre volonté de la pérennité du souvenir de l'histoire menée au Maroc pendant un demi-siècle (1908-1956) constitue pour nous un devoir, une obsession.

Le 8 mai dernier, je répondais à l'invitation de la section Rhin et Danube de Marignane de prendre la parole à l'occasion de l'inauguration d'une stèle érigée à la mémoire du général Guillaume et à la gloire des gnomiers marocains. Je rappelais devant une nombreuse assemblée, les actions conduites par ce chef de guerre et la gloire de ses guerriers. De son côté, le général Botella évoquait les combats de la 3^e DIA à Marseille, à Strasbourg, en Allemagne.

Les collections de notre musée ont quitté le château de Montsoreau pour le Musée de tradition de l'infanterie à Montpellier où le Musée de l'armée, devenu maintenant leur propriétaire, assurera le contrôle de leur présentation et de leur conservation avec le soutien de ceux de La Koumia sachant notre histoire et ce que les générations qui nous succèdent doivent en retenir.

Votre soutien nous est indispensable pour la mission qui nous a été assignée à la suite de tous ceux qui ont présidé à la direction de La Koumia. Et je félicite les plus jeunes d'entre nous qui, succédant à leurs parents, sont décidés à continuer la poursuite de l'œuvre remarquable déjà accomplie.

Le général Le Diberder

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA ET DES SECTIONS

53^e anniversaire de la bataille du Garigliano (11 mai 1997)

Le 11 mai 1997, une délégation de La Koumia conduite par le général Le Diberder a assisté aux cérémonies organisées par le CEFJ au monument à la mémoire du Maréchal Juin. Dépôt de gerbe au monument du Maréchal Juin place d'Italie - Ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Le drapeau était porté par Jean Sliwa.

Assistaient à ces cérémonies outre le président et le porte-drapeau : Jean de Roquette Buisson, Georges Charuit, le général Michel, Hervé de la Ménardière et Madame, Georges Cubisol, Mohammed Outita, ancien gommier du 2^e tabor (Indochine) en tenue de gommier.

Cérémonies à Marignane (Bouches-du-Rhône)

Le 8 mai 1997, le général Le Diberder, président de La Koumia a assisté à une cérémonie organisée à Marignane à la mémoire du général Guillaume et des anciens guerriers du Maroc et notamment des gommiers par la section locale de l'Association Rhin et Danube.

Allocution prononcée à Marignane le 8 mai 1997 par le général Le Diberder

Monsieur le Maire, Monsieur le Président de Rhin et Danube,

Permettez-moi de vous exprimer combien j'apprécie l'honneur que vous me faites en demandant au Président de La Koumia, le jour de la célébration de l'Armistice du 8 mai 1945, de rappeler le rôle joué dans cette victoire par le général Guillaume dont vous avez décidé d'honorer la mémoire et de dire ce que la France doit aux guerriers du Maroc, aux gommiers de nos tabors de guerre.

Après sa retraite, le général Guillaume accepta la présidence de votre association Rhin et Danube, répondant au souhait de Madame la Maréchale de Lattre, elle et le Maréchal étaient amis depuis 1920 du général qui leur écrivait : «Notre amitié est de celle que la séparation si longue soit-elle, ne peut en rien diminuer».

Le général Guillaume mit alors au service de votre association son dévouement, son sens du commandement, de l'organisation et de l'intérêt supérieur de notre pays, la France. Il le prouva au mois de mai 1958 au moment où, sentant l'unité nationale menacée, il décida avec Guy de Kergommeaux et Pierre Chancogne, la convocation d'un Conseil National extraordinaire de l'Association et porta au Président Coty une adresse réclamant le retour du général de Gaulle au pouvoir.

Président aussi de notre association La Koumia, qui réunit les anciens des goums marocains et des Affaires indigènes du Maroc, le général Guillaume revivait avec tous nos anciens les souvenirs exaltants qui marquèrent son incomparable carrière.

En mai 1959, au château de Montsoreau où La Koumia avait réuni ses souvenirs les plus chers, dans une réunion inoubliable, par un soleil radieux, le Maréchal Juin lui remettait la décoration suprême pour un officier général, la Médaille militaire. Les anciens étaient là, ses fidèles, pour la plupart maintenant en civil, mais arborant sur leur poitrine, les nombreux titres de guerre qui prouvent à tous, leur valeur, leur courage, la gloire qu'ils ont acquise.

Le colonel Madani, l'ancien pacha d'Agadir, accompagnait les anciens commandants des groupements de tabors, le général d'armée Boyer de Latour, le général Massiet du Biest ; et le Maréchal Juin élevait le général Leblanc, l'ancien chef du 1^{er} groupement de tabors à la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur. Dans la cour du château, pendant cette cérémonie émouvante, puis en visitant les collections présentées dans les salles, on sentait que tous se souvenaient des sacrifices consentis par tous ceux, Marocains, Berbères des montagnes des Atlas, par leurs chefs habiles à la manœuvre, payant de leurs personnes, incomparables dans la tourmente du feu et de l'ivresse du combat.

Il est sans doute difficile pour ceux bien plus jeunes, mais qui, aujourd'hui, assument et assumeront demain des responsabilités dans nos cités et peut-être aux échelons élevés de notre pays, de méditer sur la vie de chefs comme celle du général Guillaume, sur sa manière de travailler, de préparer ses actions, de choisir ses collaborateurs, de décider, de commander.

Il n'est pas dans mon propos de vous retracer sa carrière d'une richesse exceptionnelle puisqu'il se vit confier les plus hautes responsabilités qu'un chef militaire puisse assumer dans notre pays. Il termina en effet chef d'état-major général des armées et président du Comité militaire de l'Atlantique, le plus haut poste de la hiérarchie militaire en Europe. Il en démissionna le 1^{er} mars 1956, étant en désaccord avec le Gouvernement français sur les mesures à prendre pour faire face à la rébellion algérienne.

Vous devez savoir qu'en 1992 le premier bataillon de France de l'École spéciale militaire de Coëtquidan l'a choisi comme patron et que cette promotion porte désormais son nom.

Pendant deux ans, de juillet 1992 à juillet 1994, les futurs chefs de notre armée ont revécu la vie du général. Avec ceux de La Koumia qui ont eu l'honneur de servir sous ses ordres et de le connaître, nous avons appris son style de vie et de commandement les services rendus par lui et comment il avait honoré les armes de la France et son pays.

1913 - Guillaume intègre à Saint-Cyr la promotion de la Croix au Drapeau.

Fait prisonnier, il apprend le russe et l'arabe, il parle déjà l'allemand et l'italien.

Libéré, il demande son affectation au Maroc au Service des Affaires Indigènes, commande le 12^e goum. Avec tous ceux qui se donnent à plein à la pacification des tribus, il mène cette vie exaltante, apprenant à connaître le pays, les gens, leurs coutumes, acheminant ce pays attachant vers l'état moderne qu'il est devenu, amenant chacun à reconnaître l'autorité du Sultan...

Pour accomplir cette mission, les officiers, comme lui, sacrifiaient la vie de famille. Les épouses ne pouvaient les suivre. Les guerriers qu'ils commandaient, souvent avaient été leurs adversaires. Ils leur étaient maintenant fidèles, devenaient leurs amis, leurs «sahabs». Le capitaine Guillaume parlait leurs différents dialectes.

Devenu chef d'état-major du général de Loustal, avec un soin méticuleux, il préparait les opérations qui allaient permettre d'étendre la paix en montagne. Recueillant les renseignements fournis par ses camarades au contact, il dressait la carte des cheminements, des accès vers les points forts de l'adversaire, il notait les caractères des chefs d'en face, la nature de leurs rapports entre eux. Lorsqu'il eut la certitude de la fin des actes de guerre, il se permit de fonder une famille. Alors, sa vie devenait celle d'un administrateur mettant le pays en valeur, arbitrant les conflits entre les familles, les fractions, les douars, respectant les coutumes.

Et toute cette action se déroulait dans une ambiance d'amitié, de camaraderie. Les cadres des Affaires indigènes constituaient entre eux, disait-on, une véritable confrérie.

Quand le drame de 1939 éclata, Guillaume recevait la responsabilité de la direction des Affaires politiques du Maroc, tandis que Juin et de Lattre commandaient chacun une division sur le front.

N'oublions jamais que Sa Majesté Mohamed V, Sultan du Maroc, décida que son pays se rangeait à nos côtés sans restriction.

A la défaite, secondant le général Noguès, Guillaume, devenu directeur des Affaires politiques, allait, malgré les conditions imposées par l'adversaire, constituer, à partir des goums, une force capable de renforcer les alliés le jour de la reprise des combats. Avec une énergie farouche, il obtint gain de cause au cours d'une entrevue fameuse à Wiesbaden, transformant même plusieurs unités en compagnies de travailleurs. Et le Maroc s'organise pour le camouflage des armes, des munitions, des engins, des canons, dans les postes les plus reculés, et l'entraînement des goumiers se poursuit avec acharnement. Si bien qu'à la reprise des combats, dès décembre 1942, les groupements de tabor de de Latour et de Leblanc participent aux durs combats de Tunisie.

La réussite de leurs actions engagea le général Patton à demander un tabor pour la Sicile en juillet 1943 et les Américains fournirent l'armement et l'équipement nécessaires à l'équipement d'une grosse division de montagne pour armer quatre groupements de tabors marocains. Après avoir promu leur chef au grade de général de brigade, le général Juin édictait le règlement d'emploi de ces goums comme infanterie légère de montagne. Le 2^e groupement du lieutenant-colonel de Latour libérait la Corse au début d'octobre 1943. Le général Juin allait entamer la campagne d'Italie grâce au plan conçu par lui et à sa victoire du Garigliano, les alliés entraient à Rome au moment où le débarquement débutait en Normandie.

Les goumiers avaient tenu un rôle majeur dans l'exploitation de la Victoire. Pour la première fois Guillaume avait réuni sous ses ordres trois groupements de tabors. Il avait espéré entrer le premier à Rome ; malgré la fougue de son intervention auprès de son chef, il dut accepter d'obéir avec discipline et de ne pas

poursuivre l'ennemi à portée de sa main.

Le général Juin faisait ses adieux à Sienna au cours d'une revue inoubliable au corps expéditionnaire d'Italie, en présence de tous les grands chefs alliés.

Après la prise de l'île d'Elbe, allait commencer la campagne de France de la 1^{ère} armée par la prise de Marseille que cette place commémore en réalité dorénavant. Puisque ici le 2^e groupement de tabors marocains stationna chez vous après cette victoire étonnante. Cette action d'éclat coïncidait avec celle de la 2^e division blindée du général Leclerc lui aussi ancien des Affaires indigènes du Maroc, libérant Paris.

Vous avez, vous les anciens, accueilli ici ces berbères de l'Atlas, venus au repos avant de repartir vers le Nord affronter le dur hiver des Vosges, le général Guillaume ayant reçu le commandement de la 3^e DIA, celle du Belvédère, mais conservant les goumiers sous sa coupe.

Et ce fut la défense de Strasbourg où, alors qu'elle escomptait le repos après les durs mois de novembre et décembre dans les Vosges, elle reçut l'ordre de se porter dans la capitale de l'Alsace que les Américains estimaient ne pas être en mesure de conserver après l'offensive allemande dans les Ardennes.

Dans la phase finale de la libération de l'Alsace, ce sont les goumiers qui réussirent à s'infiltrer dans les défenses de la ligne Siegfried et la 3^e DIA franchira le Rhin. Alors, la grande chevauchée du Rhin au Danube porta la 3^e DIA et la 5^e division blindée à Stuttgart.

Quelle épopée, quel panache ! Le général de Lattre signait l'armistice à Berlin le 8 mai.

Aujourd'hui à Marignane, nous célébrons son 52^e anniversaire.

Le général de Gaulle faisait Compagnon de la libération Sa Majesté le Sultan Mohamed V, manifestant aux alliés la reconnaissance que la France devait aux guerriers du Maroc pour les sacrifices consentis par eux sur les champs de batailles et pour la gloire de leurs actions au sein des Armes de la France.

Le général Guillaume, dès juin 1945, partait en Russie avec la mission de se renseigner sur la raison des victoires de l'Armée rouge.

En 1948, nommé au poste de commandant supérieur des troupes d'occupation en Allemagne, il se lie d'amitié avec l'ambassadeur de France François Poncet; aidé de notre ami Noël qui vient de nous quitter, il développe les relations avec l'Allemagne, préparant ainsi la politique que mènera le général de Gaulle avec le chancelier Adenauer.

En 1951, désigné au poste de résident au Maroc à la suite du Maréchal Juin, il devra exécuter l'ordre du gouvernement français et déposer le Sultan Mohamed V. Il avait essayé de protéger la paix au Maroc et de canaliser l'agitation des tribus face aux actions révolutionnaires des nationalistes.

Lorsqu'il prit sa retraite en 1956, Guillestre, son village natal l'élit maire. Il donnera toute son âme pour développer cette région qu'il aime. Travailleur infatigable, le général Guillaume écrit de nombreux livres sur l'Armée rouge, la Russie, sur les berbères, sur sa région en particulier, mais en 1963, il publia «Annibal franchit les Alpes». L'ancien commandant des goums marocains essayait de savoir l'itinéraire pris par le «Chef borgne» pour atteindre l'Italie avec ses éléphants mais aussi avec ses guerriers berbères.

Je termine, Messieurs, en vous assurant que fidèle à la mémoire du général Guillaume, La Koumia continue dans la ligne tracée par lui après le Maréchal Lyautey.

Notre Association veut le développement de l'amitié entre la France et le Maroc. Amitié profonde, inscrite au fond des cœurs car personne n'oublie le sang versé ensemble par les guerriers de France et les guerriers du Maroc ainsi que la gloire glanée ensemble.

Messe des Gueules cassées

Le 5 mars 1997, le général Le Diberder et Georges Charuit ont représenté La Koumia à la messe dite en l'Église Saint-Louis des Invalides organisée par la Fédération des Gueules cassées.

Le drapeau de La Koumia était porté par Frédéric de Helly.

Section des Marches de l'Est

Cérémonie au monument aux morts national des goums marocains à la Croix des Moinats le 8 mai 1997.

...Il y avait un rayon de soleil, à 17 heures à la Croix des Moinats, mais il avait neigé la veille et des traces de cette froidure subsistaient encore sur la pelouse devant le monument !

Notre cérémonie traditionnelle s'est déroulée en présence de nombreux Vosgiens des vallées environnantes. Une trentaine de drapeaux des associations patriotiques encadraient le fanion du 10^e tabor confié à la garde de notre 8^e section. Le protocole était réglé par notre camarade Mario Scotton.

Les autorités militaires n'étant pas autorisées à participer aux cérémonies se déroulant en dehors des enceintes militaires, le Délégué militaire départemental ainsi que les trois chefs de corps s'étaient excusés. Le Directeur départemental des anciens combattants avait fait de même.

Quarante membres et amis de La Koumia avaient fait le voyage venant du Doubs, d'Alsace, de la Moselle, des Vosges mais aussi de Marseille et de Saumur.

Etaient présents :

- les ménages Angst, Courvoisier, Gérard, Mavon Moussaoui, Moury, Michel, Scotton, Sarraute, Silvestre, Sartran ;
- les épouses des camarades : Mesdames Merchez, Girardot, Mervelay,

• les camarades et anciens : le colonel Sergent, Aubert, Boutin, Brocherez, Lambolez, Munier Richard, Siat, Verdun, Zénagui.

S'étaient excusés : Muller, Gentric, Thiabaud, Fostel, Romani, Staccioni-Dahnad

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur était offert aux porte-drapeaux par la municipalité de Cornimont. Au cours de cette réunion, M. Christian Poncelet, président du Conseil Général des Vosges remettaient à deux habitantes de la commune, avec M. Scotton le délégué, le diplôme d'honneur du Souvenir Français.

A cette occasion, le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Marches de l'Est, a prononcé l'allocation ci-après.

Je désire tout d'abord remercier les autorités et les Vosgiens de nos vallées qui ont bien voulu se joindre à nous pour honorer nos Morts au cours de cette cérémonie du souvenir.

Je désire également excuser notre président national le général Le Diberder qui, en ce moment même, inaugure à Marignane, une stèle à la mémoire du général Guillaume qui fut notre chef durant toutes les campagnes de la libération de la France et qui nous mena à la victoire.

Nous sommes donc réunis, comme tous les ans le 8 Mai, devant notre monument aux Morts national, car nous n'oublierons jamais que derrière ce monument se profilent les 8 000 tués et blessés des goums marocains durant cette longue route des tabors depuis l'Île d'Elbe, la Corse, la Sicile, l'Italie, la France, l'Allemagne et enfin l'Indochine. Notre pensée ira également vers les morts du Corps expéditionnaire français en Italie - ils sont plusieurs milliers inhumés au cimetière italien de Venafro - vers les soldats de la 1^{re} armée française Rhin et Danube, vers tous les maquisards de France et singulièrement vers les Vosgiens tombés sur le piton de la Piquante Pierre ou fusillés dans le ravin des Combes à La Bresse, mais aussi vers nos 5 200 frères d'armes américains qui dorment dans le cimetière américain du Quéquément à Dinozé.

Nous, les anciens qui avons connu les épreuves de la guerre, nous devons veiller à ce que leur sacrifice demeure intact dans la mémoire de la nation particulièrement à l'époque où l'on propose à nos jeunes, qui sont souvent nos petits enfants, diverses solutions pour rendre plus humaine... cette Europe qu'ils vont avoir la charge de bâtir, leur rappelant aussi que les morts que nous honorons aujourd'hui avaient le même âge qu'eux !

Et, puisque nous sommes aussi le jour de l'Ascension, Je terminerai ce propos en citant les dernières phrases de la prière pour nos frères marocains écrites par notre grand ancien, le général Hubert, alors commandant de tabor rentrant de campagne, je cite :

Nous venons vous prier, Seigneur, pour les morts de l'Islam

Seigneur, dans votre infinie bonté, permettez que les durs guerriers de Berbérie qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants le réconfort de leurs sourires se tiennent auprès de nous, épaulé contre épaulé comme ils étaient naguère sur la ligne de bataille et que, dans la paix ineffable de votre paradis, ils sachent, oh ! qu'ils sachent, Seigneur combien nous les avons aimés !

Le 25 mai 1997, le colonel Vieillot, président de la Section des Marches de l'Est, a assisté à la cérémonie organisée à l'Epinal American cemetery d'Epinal pour commémorer le souvenir des soldats américains tombés au champ d'honneur pour défendre la cause de la liberté.

Section Aquitaine

La section Aquitaine s'est réunie le dimanche 27 avril 1997 à Cérons, au restaurant Grillobois.

Le président de section dans son allocution :

- Se réjouit du nombre important (42) de participants à cette 29^e rencontre la première datant du 5 octobre 1982 et de l'engouement dont font preuve les « Aquitains » pour se réunir et évoquer leur passé dans les gours, les AI.

- Constate que malgré la diminution des effectifs, la section en resserrant constamment ses rangs autour du général et Madame Feugas, envisage l'avenir avec sérénité et maintient l'esprit Koumia avec la Section sœur de Toulouse.

- Il fait observer quelques instants de recueillement à la mémoire de nos amis Pierre Guillaume et Henri Zuschmidt décédés depuis la dernière réunion.

- Il adresse des vœux chaleureux de meilleure santé et prompt rétablissement à Cunibile, Florentin, Dubois, Cano et Lamothe qui sont présents en pensées.

- Il présente, en lui souhaitant la bienvenue, le Père Michel Lafon, qui exerce son ministère à El Kbab où il a succédé au regretté Père Peyriguère.

La prochaine réunion a été fixée au 20 octobre.

Etaient présents : général et Mme Feugas - Brassens et Mme - Cadillon - Darolles et Mme - Decombe et Mme - Durand-Desgranges et Mme - Duclos - Garuz et Mme - Guillaume M - Hébert et Mme - Jolivet, Mme et une invitée - Lafon - Mlle Lando et une invitée - Lang et Mme - Mme et Mlle Maignon - Marin Cudraz et Mme - Mme Poirault et une invitée - Rousselle et Mme - Servoin et Mme - Mme Soubrié - Mme Troussard - Veysière et Mme - Voinot J - Voinot V et Mme.

Henri SERVOIN

Section Languedoc

La réunion annuelle de la Section Languedoc a eu lieu le 20 avril à Villefranche de Lauragais, Haute-Garonne.

Les participants ont assisté à la messe dans un local improvisé, l'église, monument classé du XIII^e siècle ayant récemment brûlé tout au moins dans sa partie intérieure. Au cours de la messe, l'assistance a prié pour les goumiers et leurs cadres tombés au combat et pour les membres de la section disparus au cours de l'année écoulée : Madame Boudou, Jean-Jacques Grosso, Henri Zuschnid.

Au cours du repas, le président de section, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, fit remarquer la modestie de l'effectif présent, due pour une bonne part au vieillissement des membres de La Koumia, ce qui ne laisse pas de poser à terme l'existence même des sections. Il donna des nouvelles des absents et transmis à l'assistance leurs regrets de n'avoir pu participer à la réunion et leurs amitiés : le général Le Diberder, président national, le vice-président de Roquette Buisson, ainsi que les malades ou handicapés et les bien-portants empêchés.

Le président invita l'assistance à honorer de sa présence la réunion de la section Aquitaine, fixée au dimanche 27 avril, et celle de la Section Pyrénées le 4 mai. Beau groupement de réunions dans le grand Sud-Ouest en un bref laps de temps.

Il présenta le colonel Pierre Malaterre, nouveau venu à la Koumia et à la section et il rappela que l'ingénieur général du Génie rural et des Eaux et Forêts, M. Etienne Calas, présent à ce jour, qui a passé une partie de sa carrière au Maroc, avait déjà été l'hôte de la section à la réunion de 1994. Il salua la présence de Madame Fournier et du colonel Fournier président de la section Pyrénées et président national des anciens élèves-officiers de Cherchell-Mediouna.

Enfin il invita ceux qui n'assisteraient pas à l'Assemblée générale des 31 mai et 1^{er} juin à Paris à remplir leur devoir de sociétaire en renvoyant leur pouvoir dans les délais impartis.

Le général Feaugas fit part des derniers développements du transfert du Musée des goums de Montsoreau au Musée de l'infanterie à Montpellier, donna les dernières informations concrètes connues et se montra optimiste quant à l'installation définitive de l'espace «Goums» à Montpellier dans les délais prévus. Il dit son plaisir de se retrouver au milieu de ses compagnons du Languedoc et son souhait de voir se perpétuer ce genre de réunion aussi longtemps que possible.

Etaient présents : le général et Madame Feaugas, Alby et Mme, Aucoin et Mme, Brassens et Mme, M. Calas, Chancerelle et Mme, Darolles et Mme, Decomble et Mme, Fournier et Mme, Le Blanc et Mme, Malaterre, Madame Roquejoffre, Servant, Zoppis et Mme, soit 24 personnes, 22 s'étant excusées sur un total de 72 invitations envoyées.

La tombola de clôture, augmentée des lots apportés par les ménages Aucoin, Chancerelle et Le Blanc rencontra le succès habituel, contribuant à l'animation de la réunion dont l'ambiance ne le céda en rien à celle des précédentes : bonne humeur et chaleureuse camaraderie.

Pierre BRASSENS

Section Pyrénées

La réunion annuelle de La Koumia-Pyrénées s'est tenue le dimanche 4 mai 1997 à Puyoo (Pyrénées Atlantiques).

50 invitations avaient été envoyées :

Ont répondu présents : Barthe et une amie, Bory et Madame, Brassens et Madame (de la Section Languedoc), Chauvel et Madame, de Balby et Madame, Eyharts et Madame, Fournier et Madame Guyomar, Madame Jacquinet, colonel Jenny et Madame, Jenny B.(D), colonel de Kerautem et Madame, Lavoignat et Madame, Lesbats et Madame, Manus et Madame, Madame Naze.

Se sont excusés : Auboin (en dernière minute (maladie), Cazenave, Buan, Chevallier, Deverre, Fourquet, Gourde, Dr Labadan.

Après avoir assisté à l'office religieux où le prêtre a regretté l'absence de notre «organiste-maison», Fourquet, nous nous sommes rendus au monument aux Morts pour y déposer la gerbe traditionnelle. Le président des ACVG, l'adjudant-chef Hascour, entouré de quelques membres de sa section, était présent.

A l'issue de cette cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à l'Hôtel des Voyageurs où, comme à l'accoutumée, nous avons été bien reçus et traités. Le président Hascour était invité à l'apéritif.

Vers 17 heures, chacun reprenait la route du retour après avoir convenu qu'en 1998, ce serait toujours au même endroit (problèmes de distances pour certains) et le premier dimanche de mai.

J.A.Fournier

Assemblée générale 1997

En raison des élections législatives,
l'assemblée générale de 1997 a dû être reportée au :

Samedi 26 octobre 1997
&
Dimanche 27 octobre 1997

dans les mêmes conditions et selon le même programme.
Vous êtes invité à vous reporter à l'encart orange inséré au milieu du bulletin

CARNET

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Arthur Feyt, le 6 avril 1997 à Vincennes, dixième arrière petit enfant du lieutenant-colonel et Madame Jacques Harmel.

- Dylan au foyer de Philippe Smets et Madame, troisième arrière petit enfant du lieutenant-colonel et Madame Fournier.

- Gildas, le 2 mai 1997, au foyer du lieutenant-colonel Loïc Chancerelle et Madame, quatorzième petit enfant de M. et Mme Pierre Chancerelle.

Nos meilleurs vœux aux jeunes enfants et nos félicitations aux parents, grands parents et arrière grands parents.

Mariage

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de Mlle Arielle Dubost, fille du général et Mme Bernard Dubost avec M. François Chacun. La cérémonie aura lieu le samedi 6 septembre 1997 en l'église de Fontvieille (Bouches du Rhône).

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- André Noël, chef de bataillon de réserve, administrateur de La Koumia, le 23 mars 1997. Une délégation importante de La Koumia avec drapeau conduite par le général Le Diberder, président, assistait aux obsèques le 26 mars en l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris XVI^e.

- Henri Louis Marx, capitaine ER, le 28 février 1997 à Shiltigheim (Bas-Rhin).

- Colonel Jean Thet, le 23 mars 1997 à Villeteuse (Val-d'Oise).

- Henri Zuschmidt, adjudant chef ER, le 1^{er} avril 1997 à Marmande. Une délégation de La Koumia conduite par Henri Servoin, président de la section Aquitaine, assistait à la levée du corps le 2 avril à l'hôpital de Marmande. Les obsèques ont eu lieu à Port-sur-Saône (Haute Savoie). Une délégation con-

duite par le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Marches de l'Est, assistait aux obsèques.

• Le général Jean Marchal décédé le 28 avril 1997 à Mougins d'une crise cardiaque à la suite d'un accident de voiture. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 mai en l'église Saint-Charles de Rocheville (Alpes-Maritimes). Entourant Madame Monique Marchal, née Béthouart, et ses enfants, une très nombreuse assistance assistait aux obsèques. La section de Provence, dont le général Marchal avait été président, était représentée par Georges Boyer de Latour, président, le général Barthélémy, le colonel Eugène, les commandants Leblond et Tétu.

- Madame André Picardat, le 22 mars 1997 à Paris
- Madame Marguerite Gaude, épouse du Capitaine Gaude, le 10 avril 1997 à Grenoble (Isère)
- AC Dubois Lucien, ACER, le 1^{er} juin 1997 à Chalais
- Colonel Robert Bordes, le 7 juin 1997 à Nice-Cimiez

La Koumia adresse ses condoléances attristées aux familles.

Décorations

Légion d'honneur

Par décret en date du 31 mai 1997, le colonel Jean Delacourt, administrateur de La Koumia, président de la section Paris Ile-de-France, a été promu commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Par le même décret, l'adjudant-chef (ER) André Perigois a été promu officier.

Le Colonel Jean Bertiaux, secrétaire général adjoint, a reçu les insignes d'officier de la Légion d'honneur, le 8 mai 1997 à Joigny (Yonne), des mains du colonel Sylvain Girard, président du Comité local de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 10 avril 1997, le capitaine (ER) Yves Guidon a été fait chevalier de la Légion d'honneur

Ordre national du mérite

Madame Azam Pradeilles (D) a été promue chevalier dans l'Ordre national du mérite

Croix de combattant volontaire

L'Adjudant Chef Louis Lamoise s'est vu attribuer la Croix du combattant volontaire avec barette «Indochine» par décision n° 051.

IN MEMORIAM

Monsieur André Noël

Le 26 mars 1997 ont eu lieu en l'église Saint-Honoré d'Eylau de Paris les obsèques du chef de bataillon (R) André Noël, administrateur de La Koumia. Une importante délégation de la Koumia, avec drapeau, conduite par le général Le Diberder, président, assistait aux obsèques.

Nous reproduisons ci-après en guise d'*in memoriam* les allocutions prononcées par le général Le Diberder et par Monsieur Claude Cambau.

Ces deux allocutions ont été suivies par celle du bourgmestre de Constance (Allemagne), ville où Monsieur Noël avait représenté la France après 1945.

Allocution du général Le Diberder

Pour la dernière fois je m'adresse à vous, cher André Noël.

Nous avons l'habitude de nous rencontrer lors des réunions du Conseil d'administration de La Koumia où votre présence avec votre finesse habituelle, votre sourire apaisant, conféraient toujours à vos interventions une qualité rarement égalée. On écoutait la sagesse de vos avis, on les retenait.

Nous avons compris, Madame, combien votre affection l'un pour l'autre était profonde, exemplaire.

Aussi sachez combien nous sommes près de vous et de toute votre famille au moment de cette épreuve qu'il nous faut bien accepter.

Pourtant sachez que nous n'oublierons pas.

Sous-lieutenant de réserve en 1932, André Noël terminait l'année de son service militaire au 158^e Régiment d'Infanterie.

Très vite, vous partez au Maroc où vous apprenez la vie du bled au contact de ces tribus, où contrôleur des impôts, contrôleur du tertib, vous apprenez à parler leur langue, à connaître leurs problèmes, passant de longues journées sur le terrain, à établir l'assiette de l'impôt, puis à le percevoir.

A la déclaration de la guerre en 1939 vous êtes mobilisé comme lieutenant adjoint au 108^e goum et en 1940 vous commandez le 203^e.

Lorsque la France reprend la lutte en 1942, vous êtes volontaire pour prendre votre place au 65^e goum.

Vous quittez alors la région d'El Hajeb pour la Tunisie. Alsacien, vous tenez à combattre et vous vous trouvez dans un tabor commandé par le déjà prestigieux chef de bataillon de Colbert. Vous allez en Tunisie participer aux différents engagements sur ce terrain difficile, par un hiver rigoureux. Avec vos gounmiers, guerriers montagnards incomparables, vous alliez vaincre un adversaire coriace, aguerri.

Lorsque-la promotion de l'EMIA, en juillet 1996, choisissait comme nom de baptême celui du lieutenant Schaffart, vous allez apprendre à ces jeunes officiers ce qu'avait été le chef qu'ils avaient choisi comme modèle.

A la tête du 65^e goum, vous étiez côte-à-côte avec le 4^e entraîné par lui, assistiez à sa mort et ramenez son cadavre.

Avec vous, vous aviez une équipe de sous-officiers dont les actes de bravoure confinent à la légende chez nous à La Koumia. Leur tristesse égale sûrement la nôtre à l'annonce de votre disparition : les chefs de bataillon de Kerautem, Servoin, Larousse.

Vous gardiez de ces combats un souvenir très précis. Blessé, plusieurs fois cité, vous êtes fait chevalier de la Légion d'honneur à la fin de cette campagne, puis en 1956, officier.

Lorsque vous rejoignez la 1^{ère} armée en septembre 1944, très vite le général de Lattre vous appelle près de lui, il vous confiera dans votre pays, l'Alsace, la sous-préfecture d'Altkirch puis celle de Guebwiller, lieu qui m'est cher car mon escadron, le 4^e spahis marocain l'a libéré avant Rouffach.

Votre ami Cambau retracera après moi votre carrière dans l'administration et nous nous rendrons compte que vous avez été un grand serviteur de notre pays, du Maroc et, j'ose le dire, de l'Allemagne.

Vous resterez un exemple. Nous vous respectons, j'ose le dire du fond du cœur, nous vous aimions.

A La Koumia, Madame, nous n'oublierons pas ce Chef de Bataillon André Noël qui siégeait depuis 1961 à notre Conseil d'administration, ayant aidé, soutenu tous les présidents de notre association.

Que le Seigneur le Dieu tout puissant l'accueille et qu'il puisse avoir la joie de la contemplation de Sa gloire éternelle !

Allocution de Monsieur Claude Cambau

« Mon émotion est profonde à prendre la parole dans cette église, en tant que collègue d'André Noël à la Résidence Générale de France au Maroc, et l'un de ses plus anciens compagnons vivants dans la carrière civile, après que le général Le Diberder, président de La Koumia, ait évoqué sa guerre et son

parcours militaire.

André Noël nous a quittés par ce printemps, à l'entrée du temps de Pâques, la veille du dimanche des Rameaux, et quel signe que ce passage, autour de la personne de notre ami, dont la foi chrétienne était profonde, des misères de la vie et de la cruauté de la mort à la joie de la Résurrection !

Voici plus de quarante-cinq ans que nous nous étions rencontrés, et que tout de suite une vive affinité nous unit ; fortifiée à l'épreuve du temps, et au travers des tourmentes que nous vécûmes ensemble dans les drames de la France en Afrique, elle aboutit à une solide amitié, partagée entre nos ménages, de plus en plus proches dans les joies comme dans les peines.

Comment pourrais-je oublier l'appui moral que tous deux vous m'avez apporté, il y a six ans, au moment de la mort de ma femme ?

Aujourd'hui, ma chère et fidèle amie, me voici auprès de vous, en retour.

André Noël était né le 9 novembre 1910 à Waldighoffen, dans le Haut-Rhin.

Après le baccalauréat, puis ses études à l'École nationale d'agriculture d'Alger, établissement d'enseignement supérieur très réputé, d'où il sort avec le diplôme d'ingénieur agricole, et ensuite le service militaire, le jeune Alsacien épouse le 21 janvier 1932 à Saint-Nicolas de Port, près de Nancy, une Lorraine, Mademoiselle Louise Mathey.

Le 18 novembre de la même année, il entre dans l'administration chérifienne des finances comme contrôleur stagiaire, puis contrôleur de 3^e, 2^e, et 1^{ère} classe, affecté à l'impôt du Tertib.

Pendant dix ans, ces fonctions amènent le jeune ménage à pérégriner dans le bled marocain, en résidence successivement à Fès, où vient au monde une première fille, Nicole, puis à Ksour des Rehamna, enfin à El Hajeb, d'où le jeune fonctionnaire partira à la mobilisation de 1939-1940, puis s'engagera après le débarquement américain en novembre 1942, peu de temps après la naissance d'une deuxième fille, Danielle.

Pendant cette période, pour se perfectionner, il suit des études de droit, de finances, et passe les brevets de berbère et d'arabe de l'Institut des hautes études marocaines, ce qui lui permet de s'immerger complètement dans la vie rurale du Maroc, dont il acquiert une connaissance profonde.

Après sa participation aux combats de Tunisie, et à la campagne de France, que vient de décrire le général Le Diberder au lendemain de la Victoire du 9 mai 1945, il est mis à la disposition du commandant en chef civil et militaire français en Allemagne, et chargé, du fait de sa parfaite connaissance de la langue et des réalités du pays, du Cercle de Donaueschingen.

Sa famille, qui l'avait rejoint entre temps, au terme d'une navigation éprouvante à fond de cale jusqu'à Toulon, puis dans un chemin de fer surchargé jusqu'à Paris, s'installe avec lui dans le château des Princes de Furstenberg, grande famille respectable, avec qui le ménage noue une relation d'amitié, qui ne s'effacera jamais, et se manifestera, encore aujourd'hui dans le deuil, par de multiples attentions.

Toujours en service détaché auprès du Ministère des Affaires étrangères (affaires allemandes), il est nommé en 1950 délégué du Haut-Commissaire français en Allemagne pour le district de Constance. Dans cette ville, il laissera un souvenir vivace, concrétisé à son départ dans le baptême d'une rue portant son nom, «l'André Noël Straße», et par la présence aujourd'hui à ses obsèques d'une délégation de la municipalité. Il y avait créé une Maison de l'Europe (comme d'ailleurs dans sa résidence suivante) et accueilli de nombreux congrès européens, notamment celui des parlementaires de l'Union paneuropéenne du Comte Koudenhove-Kabergé, avec qui les rapports amicaux ne seront interrompus que par la mort de ce grand personnage.

A Constance, comme après à Trèves, et avant à Donaueschingen, il publie de nombreuses études géographiques, historiques et juridiques, sur les provinces qu'il administre et d'innombrables articles dans la presse allemande et suisse. Il restaure l'amitié franco-allemande.

En 1951, il est affecté au district de Trèves, comme délégué du haut-commissaire de France. Ce sera son dernier geste civil en Allemagne, qu'il doit quitter pour suivre son ancien chef des goums, le général Guillaume, commandant en chef des Forces Françaises en Allemagne, qui vient d'être appelé par le Gouvernement à succéder au Maréchal Juin à la Résidence générale du Maroc. Le nouveau résident tient à s'assurer de la collaboration de ce fonctionnaire éprouvé comme adjoint au directeur de l'information, le préfet Grimaud, poste auquel il est nommé le 1er janvier 1952.

Ce n'est pas sans réticences que l'ambassadeur François Poncet, haut commissaire de France, au moment où se prépare la fin du statut d'occupation, se sépare de ce collaborateur auquel il accordait une très grande confiance, comme en témoigne la lettre qu'il adressait à l'époque à M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, qui avait transmis la demande du général Guillaume. Citons-en quelques extraits: «M. Noël a rempli de façon remarquable les fonctions dont il avait été investi à Constance. En raison même de sa qualité, je l'ai chargé d'occuper le poste, particulièrement délicat, de délégué à Trèves. Sans m'opposer au désir du général, je dois faire observer que M. Noël est, sans conteste, dans le haut-commissariat, de beaucoup le meilleur des délégués de son grade. L'en retirer serait préjudiciable aux intérêts qu'il représente et à votre autorité auprès des Allemands».

Monsieur François Poncet ne faisait ici qu'exprimer les vues unanimes de tous les chefs qui avaient présidé à la carrière allemande d'André Noël : le général de Lattre, le général Koenig, le général Guillaume, et Monsieur Alain Poher, Commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes, avec qui se contracta une longue et solide amitié maintenue par delà les années jusqu'au décès récent du président du Sénat.

Quant à l'ambassadeur François Poncet, il espérait qu'André Noël pourrait opter pour le déroulement d'une carrière diplomatique. Mais, malgré les tentations offertes, notre ami retourne au bercail, à ses sources, au Maroc.

Auprès du général Guillaume, dont j'étais aussi le collaborateur après l'avoir été du Maréchal Juin, nous avons beaucoup travaillé ensemble, et innombrables sont les photographies d'André qui figurent dans mes albums, officielles ou privées. Une m'est particulièrement chère en mémoire : celle de l'entrée officielle du nouveau résident général dans le Tafilalet, où nous sommes tous deux côte à côte, autour de la table d'une diffa, sous la tente, en janvier 1952 à Ksar es souk. En 1994, lorsque la promotion de Saint-Cyr reçut le nom de général Guillaume, André Noël était présent dans la délégation de La Koumia qui s'était rendue

à Coëtquidan auprès des jeunes officiers pour leur expliquer le sens de la carrière et de la vie de leur parrain.

Lorsque l'ambassadeur Francis Lacoste fut désigné par le Gouvernement comme résident général au Maroc en 1954, il nomma directeur général de l'Information André Noël, dont toutes les qualités d'autorité, mais aussi de diplomatie souriante, surent se déployer, en milieu français comme en milieu marocain, et aussi vis-à-vis de l'opinion française et de l'opinion internationale, dans les circonstances difficiles dont nous conservons tous le souvenir. Comment ne pas citer les notes que M. Lacoste accordait à l'époque à notre ami : «Fin, sensible, vif, très travailleur, remarquablement dévoué à sa tâche, droit, loyal, sûr. Collaborateur d'élite et excellent animateur d'un grand service, mérite les plus grandes satisfactions de carrière».

Dans la bourrasque qui suivit le départ de l'ambassadeur Lacoste, André Noël quitta bien sûr son poste à l'information, mais, cadre éprouvé de l'administration marocaine, il se vit appelé aux fonctions de directeur de l'Office marocain du tourisme, les dernières qu'il exercera au Maroc. Même si, après l'accession du Maroc à l'indépendance, il acceptera de rester auprès du nouveau ministre du Tourisme, Reda Quedira, qui demeurera pour lui un ami, ce ne fut que pour une période provisoire qu'il ne voulut pas faire durer, ne pouvant rester en sous-ordre dans le poste qu'il avait occupé en patron. A cette fonction, il s'était dévoué comme aux précédentes, publiant de nombreux articles sur ses nouvelles responsabilités, sur le tourisme au Maroc, et en Afrique de façon générale, dans le cadre de sa présidence de la Commission africaine du tourisme, où il avait été élu par ses pairs.

Aux personnalités marocaines de tous bords qu'il avait connues au Maroc, aux puissants comme aux meskins, il demeurera toujours prodigue d'une amitié attentive et fidèle.

Comme la plupart d'entre nous, en 1957, il rejoignit la Métropole, où il se trouva reclassé dans l'administration française comme directeur au secrétariat d'état aux Travaux publics, Direction générale du tourisme. Quelques mois plus tard, il quittait définitivement le service public, où il avait passé vingt-cinq ans de sa vie, dans des fonctions civiles et sous l'habit militaire.

Il fait valoir ses droits à la retraite, et entame une nouvelle carrière dans la société Citroën, où il assure les relations extérieures - art où il était passé maître - et devient Directeur des exportations. Dans ce poste, il sillonne le monde : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Europe, et surtout l'Allemagne bien sûr. Sa connaissance des langues, son activité inlassable, le sens inné du contact humain qu'il possède, lui font faire merveilles.

En 1975, il liquide sa retraite privée, suivant les règles en vigueur. Mais on ne veut pas le laisser partir vraiment, laisser inemployée une telle puissance de travail. La famille Michelin l'approche et lui demande d'apporter ses conseils pour certaines affaires en Allemagne, nouveau retour dans les traces de son passé, qui ne s'interrompra que très récemment. Encore l'an dernier n'avait-il pas été convié à une grande manifestation en son honneur dans ce pays auquel il avait tant donné de lui-même, et dont les autorités avaient tenu à lui accorder quelques années plus tôt une haute distinction en le décorant de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne.

Quelle richesse que la vie de cet homme si modeste ! Trois carrières dans le service public, une guerre prestigieuse, deux carrières dans l'industrie, six au total, mais qu'une très grande unité rassemble.

La force du sentiment national, l'attachement à ce Maroc qui fut comme une seconde patrie, la foi en la

construction européenne, telles en furent les lignes de force, beau symbole de cette génération qui décide de tourner la page, de serrer la main de l'adversaire d'hier, et de faire une Europe réconciliée.

Dans cette trajectoire, André Noël s'était engagé à fond - ce n'était pas un tiède - car il croyait à ce qu'il faisait, et il voulait servir.

Vivant, debout, il sera resté pratiquement jusqu'au dernier souffle. Il ne se sera jamais arrêté, allant jusqu'au bout, sans se soucier des misères physiques qu'il subissait, grâce au soutien sans faille d'une admirable compagne au courage tranquille, et d'une famille qu'il chérissait, des petits-enfants très proches de lui.

A l'un de ceux-ci qui vit aux Etats-Unis, il racontait sa vie, qui passionnait le jeune garçon, lui envoyant des documents, et celui-ci s'était mis à écrire sur son grand-père un livre qui ne pourra être que très émouvant.

C'était un homme complet, aux abords simples, d'une inlassable curiosité d'esprit, tout en exprimant une grande sagesse. Il était fondamentalement très sérieux, de caractère ferme, mais aussi à l'occasion malicieux, aimant à rire, jamais aux dépens d'autrui, toujours indulgent, disponible, attentif aux autres, prêt à rendre service. Combien sont nombreux ceux qui lui doivent reconnaissance !

Essentiellement bon - au cours d'une longue amitié qui ne vit jamais une ombre de méchanceté apparaître en lui - il était vraiment le Juste des Écritures.

A sa femme et à tous les siens, je puis assurer, au nom de tous ses amis, que, si nous partageons leur peine, sa figure ne quittera pas notre mémoire.

Extrait de l'allocution du maire-adjoint (Burgermeister) de Constance, M. Fischer

Tous les citoyens, femmes et hommes, de la ville de Constance et de la région du Bade Sud viennent de perdre un ami. Un homme qui, après un épisode bien obscur de notre vie, nous a montré la voie d'une reconstruction démocratique et qui a soulagé notre détresse chaque fois qu'il pouvait le faire.

Pendant toute la durée de ses fonctions de gouverneur du district de Constance, il s'est employé à donner un sens tout nouveau aux rapports franco-allemands en les plaçant au niveau de la confiance et de la réconciliation.

Et, même après avoir quitté ses fonctions d'administrateur, il est toujours resté pour nous un compagnon fidèle et irremplaçable, demeurant un animateur permanent de l'amitié franco-allemande. Son mérite éminent dans ce domaine lui a valu d'être décoré de la Croix du mérite (1^{ère} classe) de la République fédérale d'Allemagne.

Et en septembre 1995, au cours d'une visite à Constance, André Noël a évoqué, une fois encore, devant nous, le développement de cette amitié durant les années difficiles de 1945-1951.

Le lieutenant-colonel Pierre Gilbain 1910 - 1997

Les obsèques religieuses du lieutenant colonel Pierre Gilbain, décédé le 27 février, ont été célébrées le lundi 3 mars 1997 en l'église Notre Dame du Port à Nice où, aux côtés de ses anciens condisciples militaires, se pressaient les nombreux amis qu'il s'était fait depuis son installation dans cette ville depuis plus de trente ans.

Avant l'office religieux, le colonel Jean Eugène, ancien des AI et des goums, son ami depuis plus d'un demi-siècle, retraça brièvement la carrière du défunt.

D'origine lorraine, fils d'officier, Pierre Gilbain entre à Saint-Cyr après une préparation d'une année à La Flèche appartenant ainsi à la Promotion Mangin 1929-1931.

Pendant son séjour à Saint-Cyr, la visite et les fastes de l'exposition coloniale organisée en 1930 par le Maréchal Lyautey déterminent sa vocation de servir au Maroc.

A peine affecté au 8^e RI à Cherbourg, où il se trouve sous les ordres du lieutenant-colonel Chastenet - ex chef du bureau régional des AI de Fès, il s'efforcera d'obtenir au plus tôt sa désignation pour le Maroc. Affecté au 4^e RTM à Oujda, à la fin des opérations de pacification du Maroc, il est admis, sur sa demande à suivre le cours des AI à Rabat de 1936 à 1937. Il entreprend alors une carrière toute consacrée au service du développement des populations arabes et berbères et à l'extension de l'influence française au Maroc de 1937 à 1956. Du nord au sud du Maroc, il assurera des responsabilités politiques, administratives et économiques dans divers postes du pays, secondé dans les domaines social et sanitaire par l'inlassable dévouement de Madame Gilbain. A El Hadada, Taounate, Zaouia Ahansal, Zaouia Ech chiekh, el Rabab où ma femme et moi nous liames d'une solide amitié pour ce sympathique ménage, alors notre voisin lorsque j'étais en charge des postes de Kerrochen, Bou Mia et Aghbalou n'Serdane.

Ce fut enfin Agadir, puis Meknès comme adjoint du général Miquel, Secrétaire général de la région.

Ces activités furent interrompues deux fois.

- En 1940, à la veille de l'armistice pour prendre la tête d'une fezza de partisans berbères de l'Atlas central sur le front sud tunisien Tahtaouine - Dehibab.
- En 1943 - 1944 pour participer, à la tête d'un goum marocain à la campagne d'Italie et au débarquement en Provence. C'est au cours de cette période qu'il fut grièvement blessé et plusieurs fois cité.

De retour au Maroc, affecté comme chef du Cercle de Figuig, il devra faire face aux problèmes de l'indépendance et remettre en juin 1956 ses pouvoirs de chef de Cercle aux autorités marocaines.

Eccœuré par l'abandon du Maroc succédant à celui de la Tunisie, il demande sa mise prématurée à la retraite et entreprend à Nice une carrière nouvelle dans l'immobilier. Pendant 20 ans il consacre le plus clair de ses ressources issues de ses nouvelles activités à parcourir le monde avec son épouse et, par des conférences agrémentées de diapositives, enchante ses amis de ses impressions et découvertes de pays aussi divers de l'Île de Pâques, les Galapagos, la Bolivie, l'Afghanistan, l'Inde, l'Éthiopie du Négus et la Chine à la mort de Mao.

Il laisse, parmi nous, bien des regrets.

Que Madame Gilbain et tous les siens soient assurés de notre fidèle souvenir.

Après l'absoute, le commandant Boyer de Latour donnait lecture de la « Prière pour nos frères marocains » écrite par le commandant Hubert du XV^e tabor du 2^e GTN, après la libération de Marseille en août 1944.

Il était titulaire de nombreuses décorations : officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-45 (palme + trois étoiles de vermeil), Médaille coloniale, Croix du combattant (agraffe Italie - Libération), Médaille des blessés, Commandeur du Ouissam Alaouite, etc.

Colonel Jean Thet 1922 - 1997

Nous avons appris par sa famille, le décès du colonel Thet le 23 mars à Villetaneuse (Val-d'Oise).

Instituteur d'origine, Jean Thet avait rejoint les FFI en mai 1944 comme Chef de groupe et de section du maquis du Lot et Garonne. Nommé aspirant, il rejoint la 1^{ère} Armée sur le front des Vosges et est affecté au 4^e RIT. Intégré comme sous-lieutenant dans l'armée active en Août 1947, il sert en Indochine au 4^e RTT du 16 novembre 1947, il est rapatrié sanitaire le 23 décembre 1948. Hospitalisé jusqu'au 1^{er} octobre 1949, il est affecté aux Affaires indigènes du Maroc avec le grade de lieutenant. Affecté successivement à Iknioun (Dadès) puis à Tinghrir, il suit le cours des Affaires indigènes. En 1952, il est affecté comme chef de Poste de Skoura des Aït Seghouchen. Il termine sa carrière marocaine au Consulat général de France à Casablanca.

Je l'ai bien connu à Skoura des Aït Seghouchen où il m'avait succédé dans le contrôle de cette tribu turbulente. Par la suite, nos chemins se sont croisés de nouveau en Algérie dans les Nementcha. Il commandait un goum au 3^e tabor.

Il fut à l'origine de la reddition de Kerbadou Ali, un jeune rebelle entré en opposition avec les chefs de Katiba du secteur. A cette occasion, le capitaine Thet fit preuve de beaucoup de diplomatie et de sens politique. Et cette reddition fut largement exploitée sur le plan régional par le général Parlange, commandant les Aurès Nementcha.

Après l'indépendance du Maroc, le capitaine Thet entre dans la gendarmerie mobile puis départementale.

Après un séjour en Algérie, il sert 4 ans en Guadeloupe puis 3 ans en Martinique avant de terminer sa carrière comme colonel à Saint-Brieuc en 1979.

Titulaire de deux citations, le colonel Thet était chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre national du mérite.

Succédant au colonel Guignot à la présidence de la section Ouest, il avait dû rapidement abandonner

cette fonction pour raison de santé. Le colonel Thet était un doux et un sage. Toujours d'humeur égale, il arborait en permanence un sourire un peu désabusé qu'une maladie contractée en 1949, endormie pendant 40 ans, mais toujours présente, devait enlever à l'affection des siens et de ses amis.

R. Espeisse

Général Jean Marchal

Nous sommes nombreux réunis en ce lieu pour accompagner le général Jean Marchal dans son dernier voyage et tenter de faire sentir à ses proches, Monique son épouse, ses cinq enfants Caroline, Jean-François, Nicolas, Bernard, sans oublier Sabine aux États-Unis, qui n'a pu se joindre à eux, et tous ses petits-enfants, combien nous faisons nôtre leur grande peine.

Lorrain haut-marnais d'origine, élevé sur le rude plateau de Langres dans l'attachement à son pays et le sens du devoir, c'est à 18 ans que Jean Marchal choisit de servir en souscrivant en octobre 1935 un engagement volontaire au 27^e régiment d'infanterie. Il y apprend solidement le métier des armes et devient successivement caporal, caporal-chef, sergent puis sergent-chef. Il en gardera durant toute sa carrière ce rapport privilégié avec les cadres sous-officiers.

Lorsque se déclenche la seconde guerre mondiale, il part combattre et sera fait prisonnier à Wattignies dans les Flandres, au cours de violents engagements où sa superbe conduite au feu lui vaut sa première citation et la Croix de Guerre. Il demeurera 5 ans prisonnier, ayant tenté par trois fois de s'évader, blessé à chacune des deux premières tentatives.

Libéré par les Américains en avril 1945, il reprend sans attendre du service et achève la guerre comme officier de liaison auprès de la 8^e division de l'US Army. Une seconde citation sanctionnera sa campagne. Mais ses qualités de chef le désignent tout naturellement pour suivre les cours de l'École Spéciale Militaire interarmes au sein de la Promotion «Nouveau Bahut» dès 1946, puis de l'École d'application d'infanterie en 1947. Il en sort sous-lieutenant à effet rétroactif de 1942. Repéré lors de son passage à Saint-Cyr-Coëtquidan, il en sera instructeur jusqu'en 1949.

C'est alors qu'il rejoint pour la première fois les chasseurs au sein du 3^e bataillon de chasseurs portés à Rastatt en Allemagne où il sert un an. Attiré par les Affaires indigènes, dont il deviendra un grand spécialiste après en avoir suivi les cours, il sera au Maroc de 1950 à 1957, participant aux opérations de maintien de l'ordre dans le Rif en tant que commandant du 24^e goum marocain. Sa connaissance approfondie du terrain et de la langue arabe le désignent tout naturellement pour servir à l'ambassade de France puis à l'Etat-major des troupes françaises à Rabat.

1957 marque son retour dans les chasseurs dont il ne quittera plus la tenue bleue au passe-poil jonquille, jusqu'à ses étoiles. Il rejoint la Grande Kabylie dans les rangs du 7^e bataillon de chasseurs alpins, dont il sera durant près de 2 ans l'officier de renseignement, promu très rapidement chef de bataillon en 1959, alors qu'il vient de rejoindre l'Etat-major de la 2^e DIM dans le Constantinois.

Expert en langue anglaise, il sert ensuite 3 ans comme chef du 2^e Bureau du secteur français de Berlin.

Il repart pour un nouveau séjour en Algérie où il prend en janvier 1963 le commandement du 22^e bataillon de chasseurs alpins qu'il ramènera en Métropole après le cessez-le-feu un an plus tard. De la guerre d'Algérie, il aura gagné 4 citations sur sa Croix de la valeur militaire.

Il aborde alors un nouveau volet de sa carrière, où, successivement lieutenant-colonel en 1963 puis Colonel en 1968, il sert tout d'abord au Shape à Fontainebleau, puis comme chef de cabinet du Gouverneur de Paris. Sa connaissance profonde du monde islamique le conduit à occuper le poste d'attaché militaire des Forces armées Terre-Air-Mer à Téhéran durant 4 ans de 1968 à 1972. Outre l'Iran, il a également en charge dans ces fonctions l'Afghanistan et conduira de nombreuses missions à Kaboul.

A l'issue de ce long séjour au Moyen-Orient, il accepte la responsabilité de délégué militaire de ce département des Alpes-Maritimes où il résidera désormais jusqu'au terme de son existence.

Promu général le 1^{er} mars 1975, il termine 40 années d'une magnifique carrière, commandeur de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite, titulaire de la Croix de guerre 1939-45 et de la Croix de la valeur militaire, six fois cité, décoré de la Croix du combattant volontaire de la Résistance, de la Médaille des évadés et de l'Ordre chérifien de l'Oulssam Alaouite.

Tel fut le parcours de ce chef militaire profondément humain, à l'autorité rayonnante, qui personifiait si parfaitement les qualificatifs attribués par Lyautey aux chasseurs. On trouvait chez lui au plus haut niveau l'esprit d'équipe, l'allure, le chic, l'allant, le sens social dans le commandement, l'accueil aimable, le sourire, la discipline qui vient du cœur». Il était de ceux qui suscitent immédiatement l'adhésion et auxquels, selon la belle devise du général Frère, on «obéit d'amitié». Mais ce besoin de servir et cette ouverture aux autres se sont manifestés chez le général Marchal bien au-delà de sa carrière militaire. A peine retiré dans sa propriété de Mougins, il allait prendre des responsabilités associatives dans de multiples domaines, en particulier :

- au sein de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, occupant les fonctions de président du Comité de Cannes durant 10 ans;
- dans les fonctions de président régional PACA des Associations de chasseurs durant 19 ans, puis de conseiller de la Fédération nationale;
- comme vice-président de l'Union nationale des troupes de montagne, responsable des relations avec la Fédération internationale des soldats de montagne durant 11 ans.

Inlassablement depuis 22 ans, il était présent partout où il pouvait aider les autres, vivant exemple pour tous par sa générosité, son ouverture d'esprit manifestée au niveau de chacun, ses conseils éclairés, son dynamisme souriant.

Voilà le soldat, voilà le chef, voilà l'homme que nous saluons une dernière fois avec émotion et respect.

Mon général, Jean, mon ami depuis 40 ans qui me fut si cher, durant toute votre vie, vous avez été présent pour les autres. Vous le demeurez parmi nous, profondément ancré en nous. Nous nous retrouvons un jour car nous savons qu'en Dieu il y a la vie.

Général B. Vuillemin

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

28 février 1933... le combat du djebel Bou-Gafer *par le légionnaire René Hébert, matricule 4392, 4^e section de la Compagnie montée du 2^e régiment étranger*

Ce récit est un témoignage rédigé par René Hébert. L'engagement qui vit tomber au champ d'honneur un héros de légende, le capitaine Henri de Bournazel, « l'homme à la tunique rouge », immortalisé par un livre d'Henri Bordeaux que ma génération a dévoré en rêvant d'un képi bleu !

Maréchal des logis de Spahis devant Rethel en 1940, René Hébert saute en France en 1944. En 1947, il se distingue à Nam Dinh où il est grièvement blessé avec la compagnie Ducasse de la demi-brigade SAS. Il sert ensuite au GCMA et est à Diên Biên Phủ.

Il relate les faits - l'affaire du djebel Sagho et du Bou-Gafer - tels qu'il les a vécus il y a 64 ans, sans s'encombrer de considérations tactiques mais en enrichissant son récit de détails accessibles au seul exécutant...

René Hébert est récemment décédé et le président du Club des chefs de section para au feu nous a autorisé à publier cet article.

Nous avons quitté Ksar-es-Souk depuis près de trois semaines et cheminons lentement sur des pistes sablonneuses en direction du sud.

Nous sommes en janvier 1933. Ksar-es-Souk est, et restera longtemps encore, le fief de la 2^e compagnie montée de la Légion.

C'est à l'époque une « médina » comme tant d'autres, avec ses maisons de terre grise, ses terrasses couvertes des dattes de la dernière récolte, sa grande place où les jours de « souk », dentistes, médecins, coiffeurs, opèrent en plein air et où le traditionnel charmeur de serpents, tirant d'une flûte de bambou une mélodie bizarre, anime ses cobras au milieu d'un cercle de badauds. Les notables en burnous blanc immaculé y font terrasse devant le café maure et on a davantage l'impression d'assister à une fête arabe qu'au marché hebdomadaire.

Néanmoins des affaires se traitent. Après de longues « chicayas » et après avoir palpé sur toutes les coutures un mouton efflanqué, on l'achète... ou on le laisse... Partout ce ne sont que de longs marchandages et, à regret, des « douros » qui passent d'une poche dans l'autre.

Dans l'air flotte une odeur lourde d'huile rance, d'épices diverses, de thé à la menthe, de sueur et de crasse... Cette odeur particulière aux ksars et aux médinas du Maroc, que connaissent bien les anciens de

l'Armée d'Afrique et que l'on perçoit dans le bled bien avant d'arriver à l'étape. Sur un côté de la place s'ouvre la grande porte ogivale du poste des Affaires indigènes devant laquelle un moghazi monte la garde, drapé dans son burnous bleu. Sous les arcades bordant deux autres côtés, des artisans et commerçants de toutes sortes s'activent dans leurs échoppes sombres où se presse une clientèle criarde.

En bordure de la palmeraie, l'oued Ziz roule ses galets et s'étire en direction d'Erfoud et du Tafilalet, dominé par les murs en tabla du poste de la Compagnie montée...

L'approche, de bivouac en bivouac

La compagnie s'étire en direction de Tarda, ancien poste désarmé et point d'eau obligé, dans un ordre impeccable, abattant gaillardement ses huit kilomètres dans l'heure. En tête de chaque section, en colonnes de part et d'autre de la piste, vêtus du treillis blanc, barré de la ceinture bleue, le mousqueton sur l'épaule tenu par le bout du canon, le képi rejeté en arrière de la tête, les légionnaires vont d'un pas souple et allongé, chargés seulement du poids de leurs quatre-vingt-dix cartouches.

En avant de nous, sur la gauche, on aperçoit déjà les garas de Tarda, sorte de petits djebels dont la partie supérieure est constituée par un plateau. Puis c'est l'enceinte de l'ancien poste autour de laquelle nous allons installer le bivouac, terme d'une étape qui aura été courte.

Dans le fond du puits cimenté dont le système de godets a été démonté en même temps que les installations de l'ancien poste, quelques crapauds crevés, gonflés par un séjour prolongé dans l'eau, achèvent de pourrir.

Déjà les tentes se dressent, les corvées s'organisent. Un cuisinier environné de fumée opaque souffle sur un feu qui ne veut pas s'enflammer, un garde écurie enfonce à grands coups de masse les piquets de fer qui tiendront la chaîne du secteur. Des hommes transportent des pierres destinées à construire la murette, d'autres de l'eau pour les cuisines. Partout règne une activité fébrile. Seules aux quatre coins du bivouac, les sentinelles immobiles scrutent les vagues sablonneuses des environs.

Nous sommes à la limite de la dissidence et il n'est pas rare que les « djichs » s'aventurent par ici pour y faire de l'eau !

Après une nuit calme, nous repartons en direction de Goulmina où, après une étape un peu plus longue que la veille, nous arrivons vers midi. Nous bivouaquons non loin de la palmeraie et du ksar. L'endroit est bien plus riant que le sinistre coin de Tarda et déjà des « moutchatchous » et des femmes « bleues », dont quelques unes, ma foi, assez jolies, s'approchent du bivouac, munies de boîtes de conserves vides destinées à recevoir les reliefs de notre repas. L'eau, qui coule d'une source fraîche y est meilleure et pour quelques francs nous nous procurons des dattes de la précédente récolte.

Continuant notre route, nous campons successivement à Timgad puis à Ténériffe et arrivons au poste de Mecissi au terme d'une longue étape et après cinq jours de marche. C'est un poste assez curieux, bâti à flanc de montagne, en escalier et surmonté d'un blockhaus.

Nous dressons les guitounes devant le poste même, en bordure de la piste qui, par Tagueroun, mène à Rissani. Après deux jours de pause à Mecissi, nous repartons vers le sud. La marche est rendue pénible par la piste sablonneuse dans laquelle nous enfonçons par endroits jusqu'à mi-jambe. C'est seulement en fin d'après-

midi que nous atteignons la palmeraie d'Alnif d'où émerge un ksar aux allures de château moyenâgeux.

Nous nous installons sur un mamelon, les guitounes en carré, dans un alignement rigoureux, les tentes des officiers occupant le centre du dispositif. Nous nous mettons ensuite en devoir de construire la murette qui ceinturera le camp. Haute d'un mètre et large de cinquante centimètres, elle nécessite des tonnes de pierre et donc plusieurs heures de travail. Cette murette avec les épaulements de tir pour les armes automatiques est destinée à nous protéger contre les incursions rebelles assez fréquentes dans cette région. Elle est en principe doublée d'un réseau « Brun ».

Nous sommes au début de février. A cette période de l'année l'obscurité tombe vite dans le sud et depuis plus d'une heure il fait nuit noire. Sur les djebels environnants de grands feux s'allument par endroits ; ce sont des signaux de ralliement que les Chleuhs utilisent pour se regrouper.

Tout à coup sur la face du bivouac bordant la palmeraie des coups de feu puis des rafales d'armes automatiques crépitent. Le cri « aux armes » hurlés par des dizaines de voix nous précipite à nos emplacements de combat. Dans la nuit noire on devine des ombres qui se meuvent au-delà du réseau « Brun » de même qu'un bruit insolite se fait entendre pendant les accalmies de la fusillade. Il n'est pas possible que tes Chleuhs fassent un tel boucan !

« Cessez le feu ! ». L'ordre court de poste en poste, le calme se rétablit et quelques minutes plus tard nous avons l'explication de cette fausse alerte. Le « soukier » de la compagnie est sorti du bivouac peu avant la nuit pour mener ses bêtes à l'abreuvoir. Comme il possède une vingtaine de mulets, c'est une vraie caravane qui a débouché de la palmeraie une heure plus tard. Les postes, n'ayant pas été prévenus, ont ouvert le feu. Bilan : quatre mulets tués, cinq ou six autres blessés et soignés continueront la route.

Le capitaine Fourre, qui commande la compagnie, passe un savon magistral au « soukier » qui ne pouvant plus transporter la totalité de ses marchandises est sommé de faire une distribution gratuite. Nous bénéficions d'un pain de sucre pour deux !

Le « soukier »

Le « soukier » ! Quel drôle de personnage ! Grec, la plupart du temps, quelquefois israélite. C'est le monsieur qui part en colonne avec la compagnie, lesté de marchandises diverses composant la charge de quinze à vingt mulets. Pendant les premiers jours il ne vend rien. Il ne déballe même pas sa marchandise. Les hommes ayant emporté ce qui leur est nécessaire pour le début du voyage, l'infirme bénéficie qu'il pourrait tirer, ne l'intéresse pas. Ce n'est qu'après une dizaine de jours qu'il installe sa tente pour la première fois. Les prix ont déjà doublé mais le bénéfice reste raisonnable car s'agissant de denrées courantes : beurre, confitures, lait condensé, dont on peut se passer, elles resteraient pour compte si elles étaient vendues trop chères. Mais il est une marchandise plus précieuse, qui constitue les quatre cinquièmes de son chargement ! La seule valable pour lui, qu'il ne sortira qu'en tout dernier ressort : le vin. Acheté 50 centimes la bouteille à Ksar es Souk, il sera revendu 14 ou 15 francs dans quelques jours !

L'objectif est proche...

Toute la nuit des feux sont allumés dans le djebel Sagho dont nous ne sommes plus qu'à quelques

kilomètres. Le Sagho est une chaîne montagneuse d'environ 30 kilomètres de longueur sur 15 de largeur dont le point culminant est le massif du Bou-Gafer.

Nous avons quitté Alnif dans la matinée et nous marchons droit sur la montagne. Sur les premiers contreforts, alors que nous cheminons lentement sur une piste muletière difficile, nous trouvons trois soukiers égorgés ainsi que plusieurs mulets tués par balles. Leur chargement n'a pu être entièrement récupéré par les Chleuhs qui ont sans doute été dérangés par notre arrivée. Nous récupérons au passage une assez grande quantité de pains de sucre.

L'endroit est sinistre... Un vrai paysage lunaire. D'énormes crevasses coupent la montagne. Nous côtoyons des ravins et nos mulets posent leurs sabots avec précaution sur un sol inégal et rocheux. Sur les sommets voisins nous apercevons d'autres unités appartenant comme nous au 2^e groupe mobile des confins algériens commandé par le général Giraud.

La nuit est tombée depuis près d'une heure lorsque nous gravissons une pente assez rude dans un terrain malaisé. Devant moi la selle d'un mulet ayant tourné, un groupe s'est arrêté pour assurer sa protection. Nous arrivons peu après sur un plateau où nous établissons le bivouac pour la nuit. Il est près de 23 heures lorsque, la murette étant terminée, nous pouvons prendre un peu de repos après un repas frugal. Nous en avons besoin car l'étape a été dure.

Nous évoluons maintenant chaque jour, latéralement par rapport à un gros massif rocheux qui nous domine nettement, sans jamais nous en approcher: c'est le Bou-Gafer. Le commandement cherche vraisemblablement le meilleur endroit pour l'aborder.

Une base a été installée à 5 kilomètres du Bou-Gafer, sur un plateau. Elle comporte les services de l'intendance, l'État-major et plusieurs batteries d'artillerie. Le problème de l'eau devenant de plus en plus difficile, nous devons y abandonner nos mulets. En effet, il n'y a pas de source facilement accessible dans la région ; celles qui existent, étant situées au pied du Bou-Gafer, sont contrôlées par les rebelles.

La corvée d'eau part le matin à 6 heures pour ne rentrer qu'à midi après avoir rempli les bidons avec l'eau trouvée dans les creux de rochers dans laquelle il y a autant d'urine et d'excréments laissés par les troupeaux que d'eau pure. Le café, la soupe, les légumes, tout sent le purin.

Le lendemain nous levons le bivouac. Nous allons dorénavant nous déplacer constamment pendant plusieurs jours, parfois trois fois dans la même journée, sautant d'un sommet sur l'autre et refaisant chaque fois la murette ! J'ai l'épaule droite en sang à force de porter des pierres.

Quelquefois dans la journée, plus souvent au cours de la nuit, nous entendons des coups de feu ou des rafales. Il s'agit d'accrochages entre un élément des groupes francs et les Chleuhs ou d'un harcèlement de bivouac.

Nous sommes en loques. Nous n'avons plus de genoux ni de fonds à nos pantalons. Nos chaussures sont hors d'usage et certains déchirent leurs manches de chemise pour s'en entourer les pieds. Les convois de ravitaillement arrivent avec retard et les rations sont réduites au strict minimum : nous avons faim en permanence.

Ces convois sont composés de camions appartenant à la Compagnie africaine de transport - la CAT.

Ils sont protégés par des automitrailleuses dont l'équipage est constitué par un gradé et 3 ou 4 hommes dont 2 mitrailleurs. Tous les conducteurs de camion sont des civils et nombreux sont ceux tombés en assurant le ravitaillement de nos colonnes.

Un soir, un soukier qui a réussi, Dieu sait où, à se procurer de la farine, s'installe dans notre bivouac et commence peu après à faire des beignets ! Je crois bien qu'à part les hommes de garde toute la compagnie faisait la queue devant sa marmite. Il en fabriquait toute la nuit et il ne devait pas être loin de deux heures du matin quand j'ai réussi à m'en procurer deux ! Comme cela semblait bon, malgré l'odeur d'huile rance !

La pause avant le dernier effort.

Le 26 février au matin, contrairement aux jours précédents, nous ne levons pas le bivouac. On nous rassemble cependant en armes. Peu après, utilisant les crêtes dans la mesure du possible, la compagnie progresse, en une longue colonne, en direction de la base, que nous apercevons par intermittence. Sur notre droite, nous laissons « la chapelle », un rocher en forme de colonne dont les flancs comportent plusieurs petites plates-formes qui servent d'observatoires.

La base qui maintenant n'est plus éloignée, nous apparaît comme un grand village de toile, assez réconfortant après les quinze jours pénibles que nous venons de passer. Dès l'arrivée nous percevons des chaussures et des treillis neufs. Des cantines ont été installées. Elles débitent du vin, du pain et différentes denrées. Ce qui fait dire à un Français de la compagnie, un « vieux » ayant fait 14-18, qui a donc l'habitude : « Ce n'est pas normal qu'on nous traite ainsi. Il va se passer quelque chose ! »

Le 27 février, nous sommes au repos. Les chefs de section rassemblent leurs hommes dans l'après-midi pour leur donner un aperçu de la situation et des ordres pour le lendemain.

La situation est la suivante :

Trois groupes mobiles, le premier venant de la région de Meknès, le second de la région de Marrakech et enfin le groupe mobile des confins ont amené les rebelles, à la suite d'accrochages de peu d'envergure ayant surtout intéressé les forces supplétives, à se replier dans le massif du Bou-Gafer.

On ignorait, je le suppose du moins, qu'ils étaient solidement organisés, leurs familles et leurs biens étant abrités à l'intérieur de grottes profondes et le massif étant truffé d'emplacements de combats protégés par des murettes.

Le Bou-Gafer est dès lors complètement encerclé. Les groupes mobiles sont en liaison entre eux et chaque unité est installée en arrière de sa base de départ. Une attaque générale des 3 GM est prévue pour demain à 7 heures. Chaque unité disposera de sa propre base de feu constituée par les armes lourdes, mortiers et mitrailleuses.

Nous apprenons que le capitaine Fourré, notre commandant de compagnie, vient d'être nommé chef de bataillon. Il quitte la compagnie pour aller commander un groupement d'attaque composé des Compagnies portées de la 1^e Compagnie motorisée et des Groupes francs et partisans commandés par le capitaine de Bournazel. Il est remplacé par le lieutenant Garnier.

Le lieutenant Brenckle quitte également la compagnie pour passer à la 1^e motorisée. Avant de partir, il réunit ses hommes pour leur faire ses adieux et leur donne rendez-vous pour le lendemain soir, sur le sommet du Bou-Gafer qu'il montre du doigt et où, leur dit-il, « nous ferons le méchoui ! ».

L'attaque...

Le débouché de l'attaque aura lieu après une préparation d'artillerie et un straffing de l'aviation.

Les Chleuhs occupent une première crête à quelques 100 mètres de celle qui nous servira de base de départ et nous mettons baïonnette au canon pour l'attaque. Nous percevons chacun deux grenades offensives et une défensive : l'affaire promet d'être sérieuse car on évalue à 1500 le nombre des rebelles retranchés sur le massif.

Quelques jours plus tôt, la montagne était noire de troupeaux, des milliers de têtes de bétail la couvraient. Depuis, les tirs d'artillerie ayant fait des ravages, on n'aperçoit plus à la binoculaire que quelques bêtes qui errent sur la surface pelée du djebel.

Nous sommes le 28 février, 6 heures du matin. Dans la nuit, chacun se prépare en silence. Pas de lumière, pas de feu donc pas de café ! Au petit jour, nous gagnons le sommet de la crête, parcourant en rampant les derniers mètres.

C'est aujourd'hui Mardi-Gras. Il fait froid, le ciel est d'un gris sale et une pluie fine et serrée nous transperce rapidement. Nous grelottons dans nos treillis de toile portés à même la peau.

Un légionnaire de la compagnie qui tente de voir de l'autre côté de la crête reçoit une balle en pleine tête. Son corps se recroqueville, agité d'un tremblement nerveux. Nous nous regardons en silence, cependant que le sang coulant à flot de l'affreuse blessure s'écoule en une petite rigole le long de la pente. Le vieux Fontaine, un savoyard d'Albertville s'en écarte en grommelant.

Il est 6 h 30. Le jour pointe à peine lorsque le tir d'artillerie se déclenche. Dans le matin calme, ce déluge de feu produit un vacarme assourdissant amplifié par l'écho. Puis 6 Potez 25 font leur apparition et mitraillent de leurs Hotchkiss les positions rebelles. Sur la base de feu, des fusils-mitrailleurs, des mitrailleurs et, plus en arrière, des mortiers de 81 « Stock » donnent de la voix.

Encore 6 minutes... Sur notre droite, les groupes francs aux djellabas rayées sont massés le long de la crête. Le capitaine de Bournazel, lui-même en djellaba, s'entretient avec ses sous-officiers. Il est souriant.

Très calme, notre chef de section, l'adjudant Mihalovits nous donne ses derniers conseils : le suivre.

Le vacarme cesse brusquement, aussi brusquement qu'il avait éclaté. Il est 7 heures moins 2 et le jour est tout à fait levé, sombre, sale comme un ciel de neige.

Les hommes sont crispés. Leur visage est grave, un peu pâle même. Une plaisanterie lâchée par le caporal Louvet tombe dans le vide.

L'odeur de la poudre, jointe à celle des herbes sauvages d'où se dégagent celle du thym et de la menthe, n'est pas désagréable du tout : elle est même enivrante au possible. Si seulement il ne pleuvait

pas ! Ce temps est démoralisant et je pense, l'espace d'un éclair, qu'il ferait bon partir à l'attaque, ma première, par un beau soleil !

Le silence est total, pas le plus petit bruit. Rien ne bouge. On croirait que la montagne est déserte. Pourtant, à quelques mètres les uns des autres, des centaines d'hommes ramassés sur eux-mêmes pour se jeter les uns sur les autres...

Des coups de sifflets déchirent l'air... Des cris de « En avant ! ».

Des centaines de coups de feu claquent tandis que se succèdent de longues rafales d'armes automatiques parmi lesquelles dominent, plus puissants les « tac-ca » d'en face. Tout le monde a bondi comme un seul homme, les uns fauchés dès le départ, les autres dévalant déjà la pente en direction du ravin qui sépare les deux crêtes. Des hommes s'écroulent la tête en avant ; leur corps roule plusieurs mètres encore avant de s'arrêter... définitivement.

L'odeur de la poudre, plus violente maintenant, efface toutes les autres. Dans la fumée des grenades, j'aperçois furtivement le lieutenant Margot, debout, aussi élégant que s'il allait à une réception, donnant calmement ses ordres, ses gants d'une main, sa canne de l'autre et le caporal Louvet, couvert de sang, tenant son ventre à deux mains, les yeux clos. D'autres encore, râlant, hurlant... ou muets.

Nous montons maintenant vers la crête d'où part un feu meurtrier. Courant, bondissant, nous enjambons des corps puis nous nous plaquons au sol dès que s'offre un abri. C'est enfin l'assaut, un assaut terrible à la baïonnette et la crête où nous marquons un temps d'arrêt parmi les innombrables cadavres de Chleuhs qui dégagent une odeur de sang, d'huile rance et de crasse...

Les rebelles se sont repliés sur le sommet suivant, à 200 mètres environ à vol d'oiseau, et il est déconseillé de lever deux fois la tête du même endroit.

C'est à nouveau la descente dans le ravin suivant. Des « tac-ca » de plus en plus nombreux nous accompagnent ainsi que les sifflements rageurs des grosses balles de plomb, leurs claquements secs sur les rochers et les petits nuages de terre qu'elles soulèvent autour de nous. Malgré une résistance désespérée des rebelles, nous enlevons la crête à la grenade. A quelques mètres de moi, un légionnaire plante sa baïonnette dans le ventre d'un grand Chleuh barbu brandissant un long poignard recourbé.

Nous sommes à peine une vingtaine

Nous marquons un nouveau temps d'arrêt que les chefs de section ou leurs remplaçants mettent à profit pour regrouper leurs hommes. Nous sommes à peine une vingtaine de la 4^e section.

Devant nous un glacis en pente assez forte s'étend jusqu'au Bou-Gafer dont le sommet se profile à 800 mètres environ.

Le lieutenant Garnier ayant été blessé, le lieutenant Cerruti a pris le commandement de la compagnie.

L'adjudant Mihalovits décide de former deux groupes avec ce qui reste de la section : un sous les ordres du sergent Portigliatti, l'autre avec lui. Nous allons progresser par bonds rapides car, à part quelques touffes de « doum », il n'y a pas grand chose pour s'abriter.

« En avant ! »

Le premier bond m'amène contre le cadavre d'un gommier dont la tête a littéralement éclaté. J'enregistre l'image en une fraction de seconde car déjà nous repartons pour un nouveau bond. Mais que se passe-t-il ?

Les groupes francs, les gommiers, les partisans décrochent, certains abandonnant leurs armes sur le terrain. Affolés, ils s'enfuient tandis que les Chleuhs poursuivant les derniers achèvent au poignard ceux qu'ils réussissent à rejoindre. C'est la débandade !

Dans nos rangs, il y a un moment de flottement qui semble long. La progression est arrêtée tandis que le feu adverse redouble d'intensité. La situation devient critique... Quand tout à coup une voix puissante, dominant le bruit de la bataille, hurle un commandement répété par dix, vingt... cent voix... par tous :

« En avant, la Légion ! »

Et à nouveau la Légion s'ébranle !

Que s'est-il passé ?

Je le saurai au prochain bond, au cours duquel j'aperçois le capitaine de Bournazel, affreusement pâle, dont la vie s'échappe lentement d'une affreuse blessure au ventre. Deux hommes, sans doute deux de ses sous-officiers, sont penchés sur lui.

Je ne rappellerai pas l'histoire de celui que les rebelles nommaient « le diable rouge » et que la légende courant les djebels disait invulnérable. En prévision de ce combat que le commandement prévoyait très dur, il avait reçu l'ordre, ce jour-là, de troquer sa belle veste rouge contre une djellaba moins voyante.

En le voyant tomber, ses hommes, pour la plupart des Branès réputés superstitieux, croyant sans doute à un sortilège du diable, abandonnèrent le combat.

Nous avons subi des pertes sensibles et le plus dur reste à faire. Aussi le commandement décide-t-il de stopper l'attaque. Les unités s'installeront sur les positions conquises. Cependant, au moment où l'ordre est reçu, quelques groupes, dont notre 4^e section, ont dépassé la crête. Nous nous trouvons à 300 mètres en avant, sur un petit piton dont le sommet est en forme de cuvette, dans l'impossibilité de nous replier sur la position principale avant la nuit.

Nous sommes une vingtaine. Au cours d'assauts successifs, les rebelles nous approcheront à moins de 20 mètres. Nos deux fusils-mitrailleurs, touchés par des projectiles, sont malheureusement inutilisables mais les grenades et les mousquetons leur causent chaque fois des pertes dissuasives. L'intervention de l'artillerie, nous cause quelque inquiétude car il est évident que personne ne sait que nous sommes encore sur ce piton. Les éclats déchirent l'air au-dessus de nos têtes.

L'adjudant Mihalovits est tué d'une balle en pleine tête et le sergent Portiolatti prend le commandement de la douzaine d'hommes qui restent.

Fuyant les tirs d'artillerie, les rebelles se sont repliés et nous sommes maintenant relativement tranquilles car les obus tombent plus près du Bou-Gafer. On peut commencer à mettre le nez à la fenêtre !

Tout ceci s'étant passé très vite, je peux encore apercevoir, en arrière de notre position, notre toubib, le capitaine Olivier portant secours au capitaine de Bournazel.

Sur notre gauche, ayant à sa tête le lieutenant Brenckle, une petite colonne d'une quinzaine de légionnaires s'est immobilisée à tout jamais dans le sillage de son chef...

Nous nous sommes repliés à la nuit tombée et avons été relevés le lendemain par d'autres unités qui continuèrent le blocus. Un blocus qui ne servit à rien car les rebelles rescapés, s'infiltrant de nuit dans les ravins, réussirent à rompre l'encerclement. Nous les retrouverons quelques mois plus tard dans le Grand Atlas à l'Assif Melloul au Kerdous, à l'Azararis. Nous n'obtiendrons leur reddition qu'à la fin de l'été, après les durs combats d'Aghbalou.

Tel fut le combat du Bou-Gafer, vécu par le simple légionnaire que j'étais. Outre le capitaine de Bournazel, des officiers, que je n'ai jamais revus mais dont j'ai souvent entendu parler, s'y illustrèrent, les uns en le préparant, les autres en y participant, comme les lieutenants Margot, de Penfentyo, Brenckle, Cerutti, Garnier...

Il reste que ce fut un combat très dur pour l'époque, un combat à la dimension de la légende de « l'homme rouge » qui versa son sang ce jour-là aux côtés des nôtres et qui contribua au renom et à la gloire des Compagnies montées.

R.H.

MUSEE DES GOUMS

Le Musée des goums au château de Montsoreau est définitivement fermé depuis le 1^{er} mars 1997.

Toutes les collections ont été transportées sur l'Ecole d'application de l'infanterie à Montpellier.

Le Musée des goums rouvrira dans le cadre du Musée de l'infanterie.

Les bureaux de la Koumia
seront fermés du 1^{er} au 31 août 1997

**Nous vous demandons de ne pas adresser de courrier
pendant cette période.**

ARTICLES DIVERS

Inauguration du mémorial de la guerre d'Indochine à Fréjus le 16 décembre 1996

Le 19 décembre 1996 a été inauguré par M. Pierre Pasquini, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le monument du souvenir des membres de l'Armée française tombés en Indochine. M. Jacques Chirac, alors premier ministre, a posé la première pierre de ce monument le 19 janvier 1988.

Tournée vers l'Est, en direction de cette Indochine, qu'ils ont tant aimée, cette nécropole abrite aujourd'hui 17 250 tombes individuelles, 4 000 corps non identifiés, rassemblés dans un ossuaire.

Sur le monument du souvenir, flèche tendue vers la mer, sont inscrits les noms des soldats disparus ou restitués à leur famille (près de 38 000).

56 000 environ, hommes et femmes (principalement des ambulancières), ont été tués en Indochine : officiers, sous-officiers, hommes de troupe, parachutistes, légionnaires de tous pays, laotiens, cambodgiens, vietnamiens, africains, malgaches, tous mêlés dans la fraternité des armes et de la mort.

Nous reproduisons ci-après l'allocution particulièrement émouvante prononcée par M. Pierre Pasquini, devant une très nombreuse assistance.

Monsieur le Maire, MM. les officiers généraux, Messieurs les officiers, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux, que je remercie d'être là si nombreux, mes chers camarades,

Il y a cinquante ans à peu près jour pour jour, le 19 décembre 1946, commençait la guerre d'Indochine. En fait, on n'avait guère cessé de se battre depuis 1945, tant contre les forces japonaises, que pour rétablir sur l'Union indochinoise la souveraineté de la France qui était contestée.

On se battait, mais on négociait, et l'accord du 9 mars 1946 avait pu faire croire à une normalisation. Le 19 décembre, les 15 000 hommes des Forces françaises dispersés dans les garnisons souvent isolées sont brutalement attaqués par les troupes viêt-minhs. Ils se défendent pied à pied, et repoussent l'agresseur qui doit se réfugier au nord du Tonkin, mais la guerre est désormais ouverte. Huit années plus tard, le 7 mai 1954, au terme d'une terrible bataille commencée le 13 mars précédent, les derniers défenseurs de Dien Bien Phu sont submergés par l'assaut ennemi. Pendant deux mois, la métropole qui se réveille enfin et qui devient consciente de l'enjeu du terrible bras de fer qui se déroule à 14 000 kilomètres d'elle, suit avec angoisse, jour après jour, les étapes d'une agonie qui a des noms de jeunes femmes : Béatrice, Gabrielle, Anne-Marie, Huguette, Isabelle, deviennent soudain des noms célèbres. Imagine-t-on pourtant,

derrière ces noms qui fleurent un certain romantisme, l'âpreté des combats, le déluge de feu qui s'abat sur les casemates, l'enfer que vivent les 11 000 défenseurs français à Diên Biên Phủ. Paradoxalement, c'est le moment où l'on comprend que la guerre est perdue, que l'opinion enfin s'enflamme pour ses héros et qu'ils entrent dans la légende en même temps, hélas !, qu'ils entrent dans les terribles camps du Viêt-minh. Huit années d'une guerre impitoyable dans laquelle la France a dû engager derrière ses meilleurs chefs le général Leclerc, le général de Lattre, le général Salan, l'élite de son armée de métier.

Guerre impossible, au cours de laquelle se succèdent pourtant les actions d'éclat dans une nature merveilleusement belle et envoûtante mais qui souvent accable l'homme occidental qui n'est pas fait pour elle. Il faut 25 bataillons de Viêt-minhs pour submerger en 1950 les légionnaires et les Marocains de la colonne Lepage harcelés dans un terrain chaotique et rocheux, couvert d'une végétation impénétrable. À Xom Phéo, le 2^e Bataillon, le 13^e Bleu de la célèbre 13^e Demi met en déroute toute une division viêt-minh. Comment oublier l'odyssée de l'adjudant-chef Peyrol, sous-officier de parachutistes coloniaux du commandant Bigeard, qui avec 80 Thaïs, magnifiques guerriers, tient tête pendant plus de trois heures à une division entière et parvient à parcourir 300 kilomètres de jungle avec une poignée de survivants ?

De même, le courage du lieutenant Toan du 30^e BMTS, chef de poste de Mao Khén est-il entré dans les annales de cette guerre. On voudrait tous les citer, ces maréchaux de de Lattre, jeunes colonels en fait, sur lesquels reposait la conduite des opérations sur le terrain.

Ces sous-officiers intrépides à la tête de commandos, ces simples soldats ou légionnaires prêts à tous les sacrifices et qui surent et les endurer et les subir jusque quelquefois aux limites de l'inhumain.

Dans cette sanglante guerre indochinoise, la France a perdu 2 000 officiers dont 1 300 lieutenants, jetés sans transition de l'école dans la fournaise, et environ 50 000 sous-officiers et hommes de troupe.

Symboles de l'engagement de toute notre armée, deux fils de maréchaux de France y trouvent la mort (1). Des unités entières sont complètement anéanties comme le groupe mobile n° 100, des commandos aéroportés disparaissent à jamais, comme avalés par la jungle, et certains connaissent ce qui n'est plus la guerre mais la chasse à l'homme. Vingt mille de nos soldats connaissent les geôles et les camps viêt-minhs où beaucoup trouvent la mort tandis que les autres découvrent l'enfer. Enfer des privations, enfer des mauvais traitements s'ajoutant à l'enfer vert, cette nature somptueuse, exubérante, dont l'humidité et la chaleur lourde recèle pourtant tant de pièges, tant de souffrances, tant de sacrifices, tant de légitimes amertumes consenties et ressenties loin de la France, dans l'indifférence de l'opinion publique, quand ce n'était pas hélas ! trois fois hélas ! face à sa réprobation.

Ah ! Il était plus facile de se battre contre l'Allemagne nazie occupant notre pays, comme beaucoup de nos soldats d'Indochine l'avaient déjà fait. Alors, oui, là, le devoir était clair, le but limpide, les motivations évidentes, quand en revanche comme là-bas, les moyens militaires sont chichement accordés au gré de fluctuations de gouvernements d'un jour ou d'une semaine, composés d'hommes pour la plupart du temps irresponsables, sinon coupables. Quand une partie de la presse prend ouvertement le parti de l'ennemi, quand tout donne à penser que l'on se prépare à abandonner une cause, il faut à ceux qui la vivent, avoir un sens du devoir exceptionnel pour continuer à servir son pays jusqu'au bout. C'est pourquoi, le ministre des combattants de France devant les quelque 36 000 noms gravés dans la pierre de cette nécropole, face à

(1) Les lieutenants de Lattre de Tassigny et Leclerc de Hauteclouque

cette nécropole du patrimoine national, oui, Mesdames et Messieurs, au non de tout le monde et de chacun, le ministre des combattants a envie de demander pardon en fonction du passé.

Pardon pour ceux qui ne vous ont pas compris.

Pardon pour ceux qui ont vilipendé votre action.

Pardon pour les lâches qui, au nom d'une doctrine politique, ont insulté et injurié vos blessés qui revenaient sur les quais de Marseille.

Pardon pour ceux qui ont souillé et votre héroïsme et votre gloire.

Il était bien légitime qu'à tous ces soldats morts en Indochine pour le service de la France, on rendit un jour un hommage éclatant, et ce jour est venu !

Votre travail, Monsieur le maire, a été long mais fécond, et nous sommes-là pour en découvrir toute la plénitude. Je rappellerai que l'on a décidé, en 1981, le rapatriement des sépultures de guerre de nos soldats morts au Viêt-nam. Comment les premiers corps arrivèrent à Roissy, le 10 octobre 1986 comment fut peu à peu construite cette nécropole où reposent environ 20 000 morts.

Il restait une promesse souvent répétée, celle d'inscrire sur un monument du souvenir le nom de chacun de ceux qui avaient accepté de mourir loin de la France à des milliers de kilomètres du territoire national.

J'ai voulu que ce soit fait, comme, Cher Beucler, vous l'aviez voulu bien sûr avant moi. Et je prononce le nom de mon prédécesseur Beucler parce qu'à lui seul, il symbolise tout le reste.

Il a fallu pour rétablir la liste de 34 798 noms gravés sur 438 plaques, procéder à la saisie informatique des données de quelque 60 000 dossiers. Des fonctionnaires de mon ministère se sont donnés pendant des mois, à cette tâche obscure et ingrate, mais ils l'ont fait avec foi, parce qu'ils savaient remplir un devoir de mémoire, qu'ils en soient ici remerciés.

Sans doute, y a-t-il dans cette liste quelques erreurs, quelques oublis, ne doutez pas comment n'en aurait-il pas été ainsi ! Ne doutez pas qu'elles seront corrigées, qu'ils seront réparés au fur et à mesure que nous en aurons connaissance. Sans doute, la jungle ou quelques pistes montagnardes recèlent-elles encore les restes de certains fils de France. Dans toute la mesure où nous le saurons, nous le vérifierons. Ne doutez pas qu'ils rejoindront le sanctuaire national. C'est un engagement que je prends aujourd'hui devant vous tous, et en ce jour anniversaire du déclenchement de la guerre d'Indochine, je n'aurai garde d'oublier ceux qui ont combattu sur cette terre depuis le départ, depuis 1880, même depuis 1859, et tout particulièrement, ceux qui ont eu à affronter la présence japonaise, le coup de force du 9 mars 1945, les terribles camps des prisonniers des japonais. Tous ces combattants, tous ces morts, ont eu une certaine idée de la France, de sa mission, de sa gloire, de son honneur. Tous, nous ont montré le chemin du courage et de la fierté. Tous sont pour nous des exemples.

Ma présence aujourd'hui, en ce lieu, symbolise la reconnaissance enfin définitive de la nation pour les survivants, son chagrin d'avoir perdu par la mort les meilleurs de nos fils. Le chrétien que je suis, ne termine jamais sans évoquer Péguy qui a dit beaucoup mieux que n'importe qui d'entre nous pourrait le dire, dans

sa prière à Notre-Dame.

« Mère, voyez vos fils et leur immense armée, qu'ils ne soient pas jugés sur leurs seules misères. Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée. Mère, voyez vos fils qui se sont tant battus, qu'ils ne soient pas jugés sur une basse intrigue, qu'ils soient réintégrés comme l'enfant prodigue et qu'ils puissent s'écrouler entre tous nos bras tendus ».

Un grand chef berbère

Le commandant Boyer de Latour, président de la Section Provence Côte d'Azur, nous a fait parvenir l'article suivant du colonel Carrière paru dans le Courrier du Maroc du 15 février 1946 sur la mort du Caïd Ali ou Assou, caïd des Aït Alaham. C'est Mlle Louydi Saïda, fille du colonel Tahar ou Assou, médecin pneumologue et petite fille du caïd Ali ou Assou, qui l'avait adressé au colonel Carrière.

Extrait du journal «Le Courrier du Maroc» du 15 février 1946

Mort d'un grand chef berbère Ali ou Assou, Caïd des Aït Alaham



Avec cet homme rude et simple vient de disparaître l'une des personnalités les plus représentatives et les plus attachantes de la montagne berbère.

C'était un colosse qui semblait taillé dans la roche granitique et paraissait capable de vivre tout un siècle.

Il est mort le 7 février dans sa casbah d'El Aderj au cœur même du pays Aït Alaham qu'il a commandé en maître incontesté durant une quarantaine d'années.

Il commandait sa tribu comme sa propre famille, c'est dire patriarcalement avec un infailible bon sens toujours et une grande bonté mais aussi, lorsqu'il en était besoin, avec une fermeté inflexible.

Le Caïd Ali ou Assou avait été tout d'abord, comme tant de notables de cette âpre région, un chef de guerre dont on ne contestera jamais ni l'autorité souveraine ni la bravoure. Ce large bandeau blanc qui barre la partie inférieure du visage, dissimule une affreuse blessure reçue les armes à la main.

Comme tous les vrais hommes de poudre de la montagne, il avait été un farouche adversaire de notre pénétration jusqu'au moment où il comprit deux choses : l'inanité d'une lutte qui avait déjà fait couler beaucoup de sang et les avantages d'une paix, toute d'honneur.

Cependant avant de se soumettre au Maghzen, il exigea sur ce point des garanties formelles et il prit personnellement des contacts avec les officiers de renseignements les plus proches. Ces derniers surent le convaincre de la grandeur et de la noblesse de leur tâche, tout en l'invitant à y participer. Cette tâche consisterait à poursuivre la pacification du pays à travailler à sa prospérité future.

Que de rendez-vous nocturnes - car il fallait être discrets - et que de conciliabules. Mais la glace était rompue et à l'estime réciproque, née d'une réciproque vaillance au combat, succédait très vite un sentiment à la fois plus vaste et plus profond, le sentiment d'une indéfectible amitié. Durant ces vingt-cinq dernières années Ali ou Assou ne cessa de parler avec une touchante reconnaissance et avec quelle admiration des Laffitte (tué), des Frachon (tué), des Reloud (tué), des Trinquet, des Penescorce, des Carrière, Leblanc, Lopez, Latour, et de quelques autres officiers de renseignement de ce secteur, pour la plupart, tombés au champ d'honneur.

Il avait cependant un culte particulier pour la mémoire du capitaine Laffitte qui repose au cimetière militaire de M'des. Et il allait souvent se recueillir sur la tombe de cet extraordinaire baroudeur. L'Afrîm comme on l'appelait de son vivant, qui signifie «Le Diabolique» «Le démon de la guerre» (il y aurait tant de choses à dire sur cet étrange personnage qui est entré pour toujours dans les légendes berbères). Il fut d'ailleurs le premier sérieux adversaire d'Ali ou Assou et son premier ami français, Trinquet, le grand Trinquet, le brave d'entre les braves, fut le second. Nous ne citerons pas celui qui jusqu'à la fin restera son troisième et très cher ami.

Homme rude avons-nous dit et tout d'une pièce, le Caïd Ali ou Assou était la loyauté même, la loyauté dans le sens plein de ce mot et la fidélité de ses sentiments comme de sa parole, valaient tous les serments.

Chez lui l'amitié était d'une exceptionnelle qualité car elle entraînait de sa part le don total de soi-même. Le simple fait suivant le démontrera.

Au cours de l'été 1942 en plein tribunal du Caïd, le capitaine P. reçut un télégramme à communiquer à Ali ou Assou.

«J'ai une mauvaise nouvelle à t'apprendre qui te causera je le sais une peine profonde». Devinant qu'il s'agissait d'une mort ou d'un accident très grave, le vieux caïd posa une question : «Qui est-ce? Mon fils ? «Non, le général Trinquet, mort hier matin et je suis chargé de t'en informer». Subitement très pâle, écrasé de douleur, avec deux grosses larmes prêtes à couler, Ali ou Assou se leva lourdement en balbutiant le nom de son plus cher ami et de sa voix brisée il ajouta : «Je me demande s'il n'eut pas mieux valu voir partir l'un de mes proches». Et il disparut, rentra chez lui où il s'enferma pendant deux jours, accablé par le chagrin. Or, il faut qu'on le sache, Ali ou Assou était habituellement peu émotif, du moins devant ses sujets.

Le Caïd Ali ou Assou ne connaissait la France qu'à travers ses amis d'élection qui, à ses yeux, en représentaient l'image. De bonne heure et pour mieux la servir, il décida que l'un de ses fils, à son tour, le représenterait, même sur le champ de bataille, si elle devait entrer en guerre un jour. Après avoir suivi les cours d'une petite école de fortune, puis au Collège Berbère d'Azrou, après avoir enfin fait un stage à l'école militaire des fils de notables à Meknès, son fils préféré Tahar lui a donné cette joie suprême. Le jeune Tahar, en effet, sortit officier dans l'Arme de la Cavalerie et il a fait depuis une campagne brillante, tant en France qu'en Allemagne ; il est aujourd'hui question de l'appeler à succéder au vieux caïd son père.

La défaite de la France, de juin 1940, l'avait rempli de stupeur et nul chef marocain n'en fut plus attristé. Il ne pouvait réaliser que la France eût pu trouver son maître sur un champ de bataille et il n'accepta jamais cette décision comme définitive. Ali ou Assou répondit donc magnifiquement à tous nos appels pour préparer la revanche, cette revanche qui seule le débarrasserait d'un cauchemar.

A la tête de sa tribu, le Caïd Ali ou Assou conduisit un effort de guerre qu'aucun autre chef indigène du Maroc ne put probablement égaler et, à ce sujet, il faut qu'on retienne ces chiffres : plus de 80% des hommes en état de porter les armes, sont sortis des Aït Alaham pour servir dans les forces supplétives et les tabors marocains comptent les Aït Alaham parmi les plus valeureux guerriers.

Ali ou Assou avait pour les Allemands une haine inexpiable et un mépris qu'il exprimait de la façon la plus pittoresque et la plus colorée. Il est impossible de citer ici les épithètes dont il les gratifiait. Citons simplement des faits, un seul fait, la place nous manque.

Ceci se passait en 1941.

«Par des renseignements très secrets, le capitaine B. avait appris l'imminente inspection par la commission allemande des postes du secteur d'Ahermoumou, El Aderj, où se trouvaient dissimulées d'énormes quantités de matériel de guerre, et l'officier redoutait que des indiscrétions ou pis encore n'eussent été recueillies par les membres de la commission d'Armistice. Et c'était vrai. Mais lorsque ces derniers arrivèrent à El Aderj, les magasins clandestins et les soutes à munitions étaient vides. Le Caïd Ali ou Hassou était passé par là. Avec ses fils, avec ses plus sûrs serviteurs et tous les mulets de sa maison, il avait procédé durant deux nuits au transfert du précieux dépôt dans la casbah même du Caïd. Radieux, il dit à son officier : «S'il l'avait fallu, j'aurai plutôt porté sur mon dos la totalité de ce qui avait attiré ces chacals !».

Les Allemands devaient retrouver armes et munitions en janvier 1943, mais en Tunisie, face à l'armée Rommel.

Tel fut de son vivant le Caïd Ali ou Assou, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Ouissam Alaouite.

Ses obsèques viennent d'avoir lieu en présence de tous ses Aït Alaham et d'une foule immense venue des tribus voisines. Le commandant Dubois représentant le général Suffren, chef de région, le commandant Verlet, chef du cercle de Sefrou, entouré de ses officiers, assistaient à la cérémonie. Le lieutenant Tahar ou Ali ou Assou conduisait le deuil, avec le colonel Carrère, ancien chef et ami personnel du défunt. Les honneurs militaires étaient rendus par un Goum du Cercle.

Durant ces dernières semaines, le vieux caïd, se sachant perdu, ne cessa de faire des recommandations à ses cinq fils et de passer ses consignes au futur chef. Le lieutenant Tahar ne les oubliera jamais et il commandera à son tour selon la tradition paternelle, pour le bien de sa tribu, du Maroc et de la France, de cette France qu'il connaît, lui, pour avoir lutté et participé à sa libération.

A propos du colloque international “Le Maroc et la France pendant la deuxième guerre mondiale 1939-1945”

par le professeur Bourras Abdelkader (Extraits)

Sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Hassan II, le Groupe de recherche et de documentation sur l'histoire militaire du Maroc (faculté des Lettres et Sciences Humaines de Kénitra) et le Centre d'études du Service des œuvres sociales des Forces Armées Royales ont organisé les 12, 13 et 14 novembre 1996, à Rabat, un colloque international sur le thème: «le Maroc et la France pendant la 2^e guerre mondiale 1939-1945».

Ont participé à ce colloque les spécialistes en la matière et les chercheurs marocains et français militaires et civils. Le président de La Koumia le général Le Diberder a participé à ce colloque d'abord avec un brillant exposé intitulé "Le 4^e régiment des Spahis marocains : 10 mai 1940 cessez le feu - juin 1940". Ensuite, il a été choisi par les organisateurs pour participer à la séance inaugurale présidée par le conseiller de SM le Roi, M. André Azoulay. Le général Le Diberder a également présidé une des séances du colloque

Les grands axes de ce colloque étaient les suivants :

- La mobilisation des Marocains (8 interventions).
- Les Marocains en campagne (6 interventions).
- Le Maroc dans le contexte international pendant la seconde guerre mondiale (7 interventions).
- Quelques aspects politiques, économiques et sociaux de la participation des Marocains dans la seconde guerre mondiale (6 interventions).
- Témoignages vécus.

Séance inaugurale

En ouvrant les travaux du colloque international sur le thème : «Le Maroc et la France pendant la deuxième guerre mondiale», le conseiller de SM le Roi, M. André Azoulay, a souligné l'attention constante et l'importance que SA Hassan II a toujours accordées à cette période de notre histoire si riche en enseignements et dont on n'a pas fini de tirer toutes les leçons.

Les deux pays s'étaient retrouvés sur les champs de bataille il y a déjà plus d'un siècle en Crimée en 1854 et plus tard des milliers de Marocains ont laissé leur vie dans les tranchées de la première guerre mondiale a déclaré M. Azoulay en ajoutant que dans les moments les plus critiques de leur histoire, les Français ont toujours retrouvé les Marocains à leurs côtés.

M. André Azoulay a rappelé les paroles de SM Hassan II expliquant que les troupes marocaines n'avaient pas été levées par le Protectorat et qu'il ne fallait pas les considérer comme des troupes coloniales. Ce sont

les lettres lues dans les mosquées le vendredi et les tournées dans le pays de sa Majesté Mohamed V qui ont mobilisé les combattants marocains.

SM Mohamed V écrivait dans sa déclaration dès le 3 septembre 1939, en assurant la «France en guerre du concours sans réserve du Maroc».

En soulignant que l'histoire retiendra de cette période que les troupes marocaines, engagées sur les champs de bataille de la deuxième guerre mondiale aux côtés des alliés, n'ont pas été des troupes mercenaires, M. Azoulay a rappelé que la détermination du Maroc dans ce combat pour la liberté n'a pas été affectée par la situation créée par le protectorat c'est sans état d'âme ou hésitation que Sa Majesté Mohamed V, exprimant en cela le consensus populaire, a choisi son camp, celui des valeurs de progrès de tolérance et de liberté, luttant contre le nazisme et le racisme, etc.

Le professeur Bouchama El Houssine a également mis en exergue le dévouement et le courage des soldats marocains qui ont combattu aux côtés des Français durant la deuxième guerre mondiale.

Mardi après-midi - Première séance : Mobilisation des Marocains

Le professeur Bouchama El Houssine a mis l'accent sur l'exemplarité du comportement du Sultan Sidi Mohamed Ben Youssef, dans sa conférence intitulée «Le noble comportement de sa Majesté Sidi Mohamed Ben Youssef au lendemain de la déclaration de la guerre mondiale et après la défaite de la France».

Le Sultan Mohamed Ben Youssef a-t-il dit, s'est montré d'une noblesse rare et exemplaire en faisant lire dans les mosquées du Royaume un appel Royal à ses sujets pour soutenir la France dans ses efforts de guerre. Appel qui fut aussitôt traduit par la mobilisation de tout le peuple marocain pour défendre la France.

Le général Yves Salkin a souligné, dans son exposé intitulé "Quelques réactions de l'armée d'Afrique au Maroc 1940 - 1942", certaines situations qui illustrent l'esprit de solidarité et de confiance entre les Marocains et les Français, notamment les opérations de camouflage du matériel de guerre dans des caches et la préparation, dans l'ombre, d'un corps de bataille prêt pour la revanche après la défaite française de 1940. Ces opérations qui supposaient une entente totale entre Marocains et Français furent un réel succès a-t-il rappelé.

«Les Marocains en campagne» est l'axe principal de la matinée et comprend six interventions

Le 11^e régiment des Spahis marocains, 10 mai 1940 cessez le feu - juin 1940" tel est le thème de l'intervention du général Le Diberder, président de La Koumia. Le général a présenté la 1^{ère} brigade de Spahis stationnée en France, ces troupes a-t-il dit ont toutes fait preuve d'un mépris absolu de la mort et d'un courage exemplaire dont la France se souvient avec fierté.

Présentant son exposé sur «la participation des militaires marocains à la 2^e guerre mondiale, quelques

chiffres», le colonel Pierre Carles a indiqué qu'en 1939 -1940, les Marocains, recrutés dans le corps militaire français, s'élevaient à plus de 94 600 dont 37 000 ont combattu. En novembre 1944, leur nombre fut estimé à 70 000 avec 24 000 engagés au combat a-t-il précisé.

Pour sa part, le général JL Mourrut dans exposé intitulé «De l'indifférence à la reconnaissance du rôle des Marocains au corps expéditionnaire français dans la marche sur Rome» a démontré le rôle joué par les troupes marocaines depuis la campagne de Tunisie jusqu'à la libération de l'Italie et la marche sur Rome ce qui a suscité l'admiration pour ce corps expéditionnaire marocain.

Dans une autre communication faisant partie du même axe, le professeur Bahija Simou a développé quelques aspects de la participation marocaine à la campagne d'Italie en 1943-1944 et mis la lumière sur l'impact de cette participation aussi bien dans les mentalités populaires que dans l'optique du gouvernement chérifien. La participation du 2^e groupement des tabors marocains aux combats de libération de la 2^e guerre mondiale" tel a été le thème de l'exposé du chef de bataillon Georges Boyer de Latour. Ce dernier a souligné le rôle prépondérant joué par les GTM aux côtés de la France sur tous les fronts.

Signalons que l'intervention du général J. Giraud n'a pas eu lieu ce qui a poussé le président de la séance, le professeur Bouchama El Houssine à la remplacer par l'exposé du professeur El Bakraoui Mohamed de la faculté des Lettres de Fès qui a fait un récit éloquent sur les Goums marocains pendant la première guerre mondiale, ce qu'a permis de combler une lacune de ce colloque qui traitait uniquement de la 2^e guerre mondiale.

Séance de l'après-midi

Le Maroc dans le contexte international pendant la seconde guerre mondiale. La première intervention dans cet axe est intitulée "Le Maroc entre la France et l'Espagne pendant la seconde guerre mondiale" par Mme Christine Levisse Touze qui a analysé la position de la France au Maroc lors du débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942. Position, selon elle, très affaiblie. Elle a par ailleurs souligné comment l'Espagne franquiste a essayé de tirer profit de cette situation du Nord du Maroc.

Une autre communication du professeur Abdelkader Bourras sur «quelques aspects de la confirmation de la souveraineté marocaine pendant la 2^e guerre mondiale» a mis l'accent sur le rôle du soutien inconditionnel du peuple marocain à la France conformément à l'appel de Sa Majesté Mohamed V dans l'affirmation de la cause marocaine qui a été mise au devant de la scène. Ce soutien a permis d'ouvrir des perspectives pour l'avenir du Maroc tant sur plan national qu'international, a-t-il dit, tout en soulignant la portée historique du soutien apporté par le Maroc à la France et aux démocraties pour l'avenir du Maroc, surtout au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Le professeur Bouchama El Houssine, dans son deuxième exposé sous le titre «Noguès l'armistice et le Maroc», a tracé les grandes lignes de la politique de Noguès tant sur le plan marocain que sur le plan des relations de la France avec le gouvernement franquiste durant cette période d'armistice.

M. Abdelmajid Benjelloun, professeur de sciences sociales à la faculté de Droit de Rabat, a fait un exposé sur «La zone Espagnole pendant la deuxième guerre mondiale» dans lequel il a analysé l'attitude

de l'Allemagne nazie à l'égard du Maroc et celle de l'Espagne durant les premières années du conflit. Il a dans un troisième lieu présenté le projet de soulèvement des patriotes dans la zone nord contre le Maroc «français».

Le professeur Mohamed Kenbib, dans son exposé «Le Maroc dans la stratégie des puissances de l'axe pendant la 2^e guerre mondiale», a fait part des visées allemandes au Maroc et sa propagande ainsi que le rôle des agents allemands au Maroc.

“L'extrême droite française au Maroc sous le régime de Vichy d'après la presse française au Maroc” est le thème de l'intervention du professeur Jamâa Baida. Ce dernier a exposé les différents courants de l'extrême droite française au Maroc pendant la seconde guerre mondiale et le soutien octroyé par ces courants à l'Allemagne nazie.

Enfin, le professeur JF Murraciolle, dans son intervention «La France libre et la conférence d'Anfa», a exposé le conflit qui a opposé Giraud à de Gaulle pendant la conférence d'Anfa et la position du mouvement gaulliste vis-à-vis des revendications nationalistes marocaines après la rencontre historique Roosevelt-Mohamed V.

La dernière séance intitulée “Quelques aspects politiques, économiques et sociaux de la participation des Marocains dans la seconde guerre mondiale” a eu lieu le jeudi 14 novembre au matin.

Dans son intervention, Mme Marie Lucy Dumas a souligné l'importance stratégique que revêt le Maroc pour les alliés pendant la seconde guerre mondiale. Elle a par ailleurs tracé avec précision les aspects militaires, politiques et stratégiques du débarquement de novembre 1942. Pour sa part, le professeur Ahmed Zajjari a, dans son intervention intitulée «La législation marocaine et les impératifs de la 2^e guerre mondiale», présenté et commenté les nombreux textes relatifs à la participation marocaine à l'effort de guerre de la France. Il a également souligné l'importance historique de cette législation qui met en relief l'importance de cette participation marocaine.

Dans une autre intervention, le professeur Abdelilah Zaoui Rahali a analysé le rôle politique et économique de la communauté juive marocaine pendant la seconde guerre mondiale.

Enfin, le professeur Boujemaâ Raouyane a, dans son intervention intitulée «L'impact de la 2^e guerre mondiale sur la situation sanitaire au Maroc», tracé l'historique de la situation sanitaire au Maroc, chiffres à l'appui, et a souligné les facteurs de la détérioration de cette situation sanitaire, notamment la mobilisation des médecins français au front de guerre à ce facteur s'ajoutent les années de disettes que le Maroc a connues pendant la guerre. Tout cela a engendré la propagation de nombreuses épidémies et maladies et cela malgré les campagnes de vaccinations et de mises en quarantaine entamées par l'administration du protectorat et malgré la distribution des vivres par des bons de rations.

Séance de clôture

La séance de clôture présidée par le doyen, le professeur Brahim Boutaleb, a été marquée par les allocutions de l'historiographe du Royaume, le professeur Abdelwahab Ben Mansour, et l'ambassadeur de

France au Maroc, M. de Bonnacorse.

Après avoir souligné le grand succès qu'a connu le colloque grâce au soutien efficace et au patronage de SM le Roi Hassan II, le professeur Brahim Boutaleb a donné la parole au professeur Ben Mansour qui a souligné l'opportunité et l'importance de ce colloque, l'historiographe du Royaume a soumis à l'attention des organisateurs de ce colloque un grand nombre de thèmes qui méritent selon lui d'être étudiés sous forme de colloques ou études scientifiques. Il a exhorté le Groupe de recherche et de documentation sur l'histoire militaire du Maroc pour établir un agenda précis et détaillé pour leurs prochains travaux scientifiques. M. Ben Mansour a évoqué la participation des Marocains à la première guerre mondiale répondant ainsi à l'appel solennel du Sultan Moulay Youssef. Il a également insisté sur l'appel solennel du Sultan Sidi Mohamed Ben Youssef à l'adresse des Marocains pour soutenir la France pendant la seconde guerre mondiale et ce, en guise de l'amitié envers cette nation qui a tant aidé le Maroc et ce, encore, à cause du penchant du Sultan vers les démocraties. Il a souligné d'autres thèmes qui méritent l'attention des chercheurs comme la conférence d'Anfa, etc.

Ensuite M. de Bonnacorse, l'ambassadeur de France, a pris la parole pour mettre l'accent sur l'amitié franco-marocaine, qui ne date pas d'hier a-t-il souligné. Il a également évoqué les liens d'amitié qui unissent les deux chefs d'État SM le Roi Hassan II et le président Jacques Chirac. Il a donné un aperçu historique sur la bravoure de l'armée marocaine à travers l'histoire tout en lisant des textes inédits relatifs à la bataille de trois Rois (oued El Makhazine). Dans cet ordre d'idées, M. l'ambassadeur a évoqué le rôle civilisationnel de l'armée marocaine dans les missions de paix auxquelles cette armée a participé. Il a évoqué, à cette occasion, le témoignage du général Xavier de Lambert concernant la bravoure et le dévouement des troupes et unités marocaines qui ont accompli leur mission avec courage à côté des unités françaises en Bosnie. Enfin, M. de Bonnacorse a rendu un vibrant hommage aux soldats marocains qui ont participé aux deux guerres mondiales pour soutenir la France et a exprimé la reconnaissance de la France par cette participation massive et inconditionnelle.

Après l'allocation de M. l'ambassadeur, le professeur Brahim Boutaleb a pris la parole pour remercier M. de Bonnacorse et a invité les participants à assister à une séance de projection de photos et de films documentaires présentés et commentés par le docteur Robert Chastel et qui relatent le débarquement de novembre 1942 et la conférence d'Anfa, séance qui a duré plus d'une heure.

Abdelkader Bourras, Membre du GRDHMM

(1) NDRL : Maître Reveillaud est mort le jour du colloque. Le lendemain l'assistance a réservé une minute de silence.

AVIS DIVERS

La médaille d'Afrique du Nord

Depuis 35 ans, les combattants d'Afrique du Nord attendent cette décoration. Le 29 avril 1997, la médaille d'Afrique du Nord est née (décret n° 97424 du 29 avril 1997 : Vu le décret 93- 1117, du 16 septembre 1993, relatif aux modalités d'attribution du titre de Reconnaissance de la Nation, mentionné à l'article L. 253 quinquies du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et complétant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre. Vu les arrêtés interministériels des 3 septembre 1994 et 14 juin 1996, fixant la liste des formations ouvrant droit au bénéfice du titre de Reconnaissance de la Nation, en application de l'article D. 2662 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le diplôme, dénommé titre de Reconnaissance de la Nation, qui reconnaît les services rendus à la Nation par les militaires et civils ayant participé aux opérations d'Afrique du Nord, donne droit au port d'une médaille dite médaille d'Afrique du Nord. Le titre de Reconnaissance de la Nation est attribué aux militaires ayant servi pendant au moins 90 jours dans une unité «reconnue combattante» en Afrique du Nord.

Cette décision gouvernementale s'ajoute aux diverses mesures prises précédemment en faveur des anciens d'Afrique du Nord, comme notamment une promotion spéciale dans l'Ordre national de la Légion d'honneur et l'Ordre national du mérite.

La médaille d'Afrique du Nord est en bronze et constituée par un module circulaire de 34 mm de diamètre, comportant, à l'avant, la Croix du Sud entourée de l'inscription «République Française». Au revers, figure un bouquet de feuilles de chêne surmonté de l'inscription «Médaille d'Afrique du Nord». La médaille est suspendue à un ruban de couleur sable comportant des chevrons bleu indigo d'une largeur de 2 mm. La barrette est composée d'un ruban de couleur sable avec trois chevrons bleu indigo en diagonale d'une largeur de 1 mm).

Patrimoine de France, revendeur agréé de La Monnaie de Paris, vous propose d'acquérir cette décoration à un tarif exceptionnel de lancement de 110 F (agrafe comprise) au lieu de 115 F (médaille AFN) + 7 F (agrafe) soit 122 F prix public conseillé.

Constitution du dossier de pension de réversion

Nous publions ci-après avec l'accord du rédacteur, un article extrait du CASOAR (Bulletin de liaison de la Saint-Cyrienne) sur la constitution du dossier de demande de pension de réversion pour les ayant cause de militaires.

L'attention des lecteurs dont l'épouse est née à l'étranger ou dans un territoire de l'ancienne Communauté française (AFN, AOF, AEF, etc.) Ce passage est souligné en caractères gras.

Il convient tout d'abord de rappeler qu'en ce qui concerne les ayants cause du militaire de carrière, l'instruction et la liquidation des pensions de réversion « retraite » et invalidité » auxquelles ils peuvent

prétendre, relèvent exclusivement de la compétence du Service des Pensions des Armées - Bureau des pensions militaires de réversion (3^e bureau) - place de Verdun - 17016 La Rochelle Cedex.

Procédure de constitution du dossier

- C'est le Comptable du Trésor, assignataire de la ou des pensions qui, lorsqu'il est informé du décès d'un pensionné, doit remettre aux ayants cause un dossier de demande de pension consécutive au décès d'un militaire retraité. Ce dossier unique, valable à la fois pour la retraite et l'invalidité, après avoir été complété, daté et signé par le demandeur est adressé au Service des Pensions du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (Antenne Locale de La Rochelle dont l'adresse figure sur ledit dossier).

- Toutefois, si le militaire était titulaire uniquement d'une pension d'invalidité, la demande de la veuve doit être transmise directement par ses soins au Service des Pensions des Armées.

- Il en est de même pour le rétablissement des droits à pension d'ayant cause dans le cas de la dissolution d'une seconde union contractée après le décès du militaire.

Liquidation des droits

- A la réception de la demande de pension, les Services rochelais du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget procèdent alors sans délai, à la liquidation des droits à pension de réversion « retraite » des conjoints veufs ou divorcés ainsi qu'à ceux des orphelins âgés de moins de 21 ans, dès lors que les éléments figurant au dossier permettent la reconnaissance immédiate d'un droit.

Rôle du Service des Pensions des Armées

- Le dossier en cause est ensuite examiné par le Service des Pensions des Armées - Bureau des pensions militaires de réversion qui vérifie les liquidations effectuées par l'Administration des Finances, les revise le cas échéant, demande les pièces justificatives manquantes et liquide les droits « retraite » non attribués. Lors de cet examen, il est également procédé à l'étude et à la liquidation des droits « invalidité ».

- D'une façon générale, il est constaté que lors de la cessation de l'activité du militaire le dossier de pension précise sa situation matrimoniale (marié, veuf, divorce, remarié). Cependant, après la radiation des cadres, cette situation peut être modifiée et le Service des Pensions des Armées n'en est pas toujours tenu informé par les pensionnés. Aussi, il convient de conseiller aux militaires de compléter de leur vivant, leur dossier de pension et de produire les pièces d'état civil ou documents attestant d'un changement de situation matrimoniale et indispensables à la liquidation de la pension d'ayant cause :

- jugement de séparation de corps,
- jugement de divorce ayant dissous l'union, accompagné de l'acte de signification à parties ou d'un

certificat de l'avocat précisant la date à laquelle le jugement est devenu définitif à l'égard des ex-époux (éventuellement les actes d'acquiescement en cas de divorce par consentement mutuel),

- acte de mariage concernant une nouvelle union.

• En outre, si l'épouse est née à l'étranger, il convient de justifier sa situation au regard de la nationalité française en produisant :

- un extrait d'acte de naissance,

- un certificat de nationalité la concernant (document qui ne peut en aucun cas être remplacé par une carte nationale d'identité, un passeport, etc.).

En effet, la réglementation en vigueur permet de reconnaître un droit à pension à l'épouse quelle que soit sa nationalité d'origine. Cependant, ce droit est suspendu lorsque l'intéressée, française de naissance ou par option, renonce ultérieurement à la nationalité française. Toutefois, pour les personnes originaires des pays ayant appartenu à l'ancienne communauté française, il existe une réglementation spécifique qui prévoit le maintien d'un avantage « pension » calculé sur le taux bloqué en vigueur au décès du militaire. Aussi, dans ces deux cas l'appréciation exacte des droits ne peut intervenir que sur production d'un certificat de nationalité délivré par le Tribunal d'instance du lieu de résidence.

Modalités d'instruction

• Si la veuve présente au ministère des Finances un dossier qui permet de lui reconnaître un droit à pension de réversion « retraite », le premier versement interviendra dans un délai de l'ordre de quatre à cinq semaines à compter de la réception du dossier. Ce délai est de huit à dix semaines pour une pension de réversion « invalidité ».

Certificat de nationalité

Le certificat de nationalité est délivré par les tribunaux de première instance.

Pièces à fournir :

• acte de naissance de l'intéressé (le demander au Service de l'état-civil des Français nés à l'étranger du ministère des Affaires étrangères à Nantes.

• Certificat de mariage

• Acte de naissance du père

• Acte de naissance du grand-père paternel

En principe, ce certificat n'est délivré que sur demande d'une administration publique.

TROISIÈME MODIFICATIF A L'ANNUAIRE

JUIN 1997

Adhésions nouvelles

ABOVILLE (d') Mme (D) 44 rue des Merlettes 78110 LE VESINET. Tél.: 01 39 52 37 96

BAZIRE Jacques Gén.CR Prat+At+C'Hern 29127 LE CONQUET

BORIUS Bruno (D) 27 rue Giroux 92500 RUEIL MALMAISON

BOYER de LATOUR François (D) 10 Allée des Charmes 02100 FAYET 03 23 62 21 83

COMPAIN RIBIERE Mme Vve AC VANHOULE Résidence Le Petit Nice Bât B App.2 Rte de Beaugard 13100 AIX EN PROVENCE

FRIGGERI HENRI - 1927 - gén CR, Résidence Les Jardins 15 rue François 88000 EPINAL. 03 29 64 23 27

GAGNIARD Jacques Paul Col.ER 1929, 87 rue du Moulin Saint Tronc 60300 SENLIS 03 44 53 00 59

GOLETTY Jean Luc (Epoux Christine de LATOUR) (D) 1 rue Léon Diepy 75015 PARIS

JACOB Ghyslaine Mme (D) Rue Pouponnière 84740 VILLEROY

LEGRIX Chantal née BOYER de LATOUR (D) 15 rue George Bernard Shaw - 75015 PARIS 01 42 19 90 78

de PIREY SAINT ALBY Arnoulx-Charles Henri Cap. H Prieuré StJean de Bernasse 13300 SALON DE PROVENCE 04 90 42 27 70

PISANO Sauveur Sgt-Chef Lotissement Cardiccia n° 10 - Foleilli 20213 PENTA DI CASINCA 04 95 36 87 32

SEIGNEUR Brigitte Mme née BOYER DE LA TOUR (D) 2 avenue Ingres 75015 PARIS 01 46 96 04 06

SENNEVILLE (de) Mme née BOYER DE LA TOUR (D) 2 avenue Ingres 75015 PARIS 01 45 04 98 76

THEVENET Amédée Sergent au 8° RTM (A) 16 rue Thénard 69008 LYON 04 78 74 62 10

Radiations

Page 15 Mme **BOUDOU** DCD

Page 17 **CAMPBON** Paul DCD

Page 19 **CHAROUSSET** (Col) DCD

Page 26 **DUPUY** Pierre DCD

Page 28 Mme **FABRITIUS** DCD

Page 33 **GROSSO** Jean DCD

Page 34 **GUILLAUME** Pierre DCD

Page 44 **LESTRADE** DCD

Page 47 **MARCHADIE** Paul DCD

Page 49 **MARX** Louis DCD

Page 50 **MENET** Pierre DCD

Page 51 Mme **MONTJEAN** DCD

Page 52 **MULOT** DCD

Page 53 **OTTAVI** DCD

Page 54 **PERTIN** Georges, démissionnaire

Page 57 **PROFIZI** Jean DCD

Page 59 **ROGER** Maurice DCD

Page 60 **ROULLIERE** Charles Démission

Page 65 **THET** Jean DCD

Changement d'adresse

- Page 3 **AUBRY-LABATAILLE** (D) 141 rue de Longchamp 75116 PARIS 01 45 04 47 29
- Page 13 **BLANCKAERT** Henry Mme 6 rue Logode Parc de Pratmer 56610 ARRADON
- Page 14 **BOUAYAD** Michel 119 avenue Malakoff 75116 PARIS
- Page 14 **BOUDET** Philippe 26 rue des Pyrénées 64000 PAU 05 59 82 91 88
- Page 19 **CHAPENTIER** J.-B. 5 rue des Ecuireuls 34920 LE CRES
- Page 19 **CHAUMAZ** Jean-Pierre (D) 17 rue Marcel Bultez 59119 WAZIERS
- Page 21 **COLBERT** (de) Marie Arlette Mme 6 rue William, Campbell Drive, Lalucia DURBAN 4051 (South Africa)
- Page 21 **COLLAS** Daniel 10 avenue de la Gare Laurens 34480 MAGALAS
- Page 23 **CUZIN** André - Col.ER Le Pélican 2 1000 Bd J.B. Abel 83300 TOULON 04 94 03 92
- Page 26 **DUCASSE** René Résidence H.de Balzac 3 rue V. Jacquemont 37200 TOURS
- Page 28 **ESTEVE** 134 Chemin de la Rousse CIDEX 26 38190 BERNIN 05 76 08 11 28
- Page 29 **FLYE SAINTE MARIE** (Mme) 38 Bld de la Paix 56000 VANNES
- Page 29 **FORTIN** Georges La Pastourelle 209 Av. des Mésanges 83200 TOULON
- Page 30 **FOUVET** Claudius Chef d'Escadron H 52 bis Grand-Rue Jean Moulin 30100 ALES 04 66 86 43 86
- Page 30 Mme **de FURST** Les Hespérides Auteuil Mirabeau 18 rue Mirabeau 75016 PARIS
- Page 33 **GRANGER** Pierre (Général) 18 Rue Rémy Dumoncel 75014 PARIS
- Page 37 **JEANTELOT** Charles Le Frigolet 07430 St-PAUL LE JEUNE
- Page 37 **LECHAT** Bernard Mme 24 rue Edgar Faure 75015 PARIS
- Page 49 **BOULA de MAREUIL** Xavier 10 allée des Fauvettes 59160 CAPENGHEM
- Page 50 **MICHALET** Louis Claude 130 Av. du Col. Simon 34400 LUNEL 04 67 83 60 29
- Page 50 **MICHEL** Jean Marc 7 rue du Camard 60000 BEAUVAIS 03 44 02 47 01
- Page 57 **QUITOUT** 10 Cheminement Le Tintoret App. 341- 31100 TOULOUSE
- Page 66 **TROUSSARD** Frédéric 7 allée de l'Eglise 65500 CAISON :
- Page 66 **TROUSSARD** Patrick 107 rue de Reuilly 75012 PARIS
- Page 67 **VILLENEUVE (DU CREST de)** Xavier 43 rue Fessart 92100 BOULOGNE

Rectificatifs

- Page 9 **AZAM PRADEILLES** Anne Mme 05 62 97 71 71
- Page 12 **BERTHIE** Marcel 03 87 05 12 11 et non 03 87 05 12 12
- Page 17 **CAMBAU** Claude 1920 et non 1912
- Page 18 **CHAMPION** Charles 02 47 94 16 30 et non 02 47 96 16 30
- Page 19 **CHANCERELLE** - ACER et non SC 04 66 75 34 66
- Page 21 **COLLAS** Daniel Cdt (ER) et non AC 37310 COURCAY 04 67 90 78 64
- Page 26 **DUMOLLARD** 05 53 70 47 22
- Page 32 Mme **GILBAIN** Vve Lt.Col. 1910 - 1997
- Page 34 Supprimer **GUILLAUME** André
- Page 35 **GUILLEMET** André et non Claude
- Page 40 **LAMBOLEY** et non LAMBOLLEY
- Page 44 **LE PAGE** 01 43 33 83 39 (supprimer le n° de tél. prof.)
- Page 45 **MANGE** Alfred et non Albert
- Page 48 **MANSUY** 04 91 40 58 96

Page 49 **MAVON** 4 rue d'Arras et non Assas

Page 53 Mme **NOEL** Vve CD 1910-1987

Page 54 **PERIGOIS** tél 04 79 54 41 44

Page 58 Mme **REVEILLAUD** Vve CB 1904-1996

Page 63 **SOMVEILLE** et non SOMVIELLE Ajouter 2^e adresse : 75 rue Saint Charles 75016 PARIS
01 46 75 45 42

Page 64 **TERNOIS** Marius (et non Maurice)

Page 65 **THOMAS** Clément, tél à Marakech 19 21 24 43 17 79, adresse en France : Résidence Catamaras
Avenue Alex Petre 83500 La SEYNE S/MER 04 94 06 42 16

Page 69 Mme **ZUSCHMIDT** Vve AC 1920-1997

Association des écrivains combattants

67^e après-midi du livre Année Leclerc

Samedi 15 novembre 1997

Hôtel National des Invalides

Salle d'honneur du musée de l'Armée

129 rue de Grenelle

75007 Paris

de 14 à 19 heures

50 auteurs dédicaceront leurs livres

Métro Invalides, Latour Maubourg, Varenne

Autobus : 28, 49, 63, 69, 82, 83, 87, 92, 93

RER C : gare des Invalides

Stationnement autorisé dans la cour des Invalides

Tous renseignements auprès de l'AEC, 18 rue Vézelay, 75008 Paris.

Téléphone : 01 53 86 04 37 (l'après-midi)

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT HONORAIRE

Général André FEAUGAS

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

André MARDINI - Léon MERCHEZ

TRÉSORIER GÉNÉRAL HONORAIRE

Henri MULLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président :	Général Georges LE DIBERDER	Tél.: 01 43 26 03 83
Vice-Présidents :	Jean de ROQUETTE-BUISSON Georges BOYER de LATOUR (D)	Tél.: 01 47 63 36 65 Tél.: 04 94 76 41 26
Secrétaire général :	Georges CHARUIT	Tél.: 01 46 37 57 57
Secrétaire général adjoint :	Colonel Jean BERTIAUX (D)	Tél.: 03 86 62 20 95
Trésorier général :	Mlle Monique BONDIS (D)	
Trésorier général adjoint :	Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél.: 01 40 71 18 61

Autres membres :

Mesdames et Messieurs Henri ALBY, Claude de BOUVET, Ambassadeur B UCCO RIBOULAY, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Jean DELACOURT, Général Jean-Louis GUILLOT, Gérard LEPAGE (D), Germaine de MAREUIL, Jocelyne MULLER (D), Claudine ROUX (A), général SPILLMANN (D), Jean SLIWA, Contre-Amiral THEN (D).

Président des sections :

Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél.: 04 56 80 47 44
Corse :	Ernest BONACOSCIA	Tél.: 04 95 33 53 69
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél.: 05 6162 82 28
Provence-Côte d'Azur :	Commandant BOYER de LATOUR	Tél.: 04 94 76 41 26
Ouest :	Renaud ESPEISSE	Tél.: 02 99 97 05 44
Paris - Ile-de-France :	Colonel Jean DELACOURT	Tél.: 01 39 5176 68
Pays de Loire :	Claude de BOUVET	Tél.: 02 40 34 55 24
Pyrénées :	Lieutenant-colonel FOURNIER	Tél.: 05 62 36 21 74
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél.: 04 74 84 94 95
Languedoc-Roussillon :	Lieutenant-colonel Pierre BATTLE	Tél.: 04 67 45 57 92
Marchés de l'Est :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél.: 03 29 65 76 57

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE

Conseiller relations publiques : Max de MAREUIL

Entraide: Mme de MAREUIL

Porte-drapeau : Frédéric de HELLY

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél.: (1) 48 05 25 32 - CCP Paris 8813-50 V

Permanence: mardi et vendredi de 15 heures à 18 heures au siège

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS.

COTISATION ANNUELLE	50 FRANCS
ABONNEMENT AU BULLETIN	130 FRANCS
Total	180 FRANCS

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums marocains, existe en deux tons :

- fond blanc et bordure bordeaux ;
- fond sable et bordure verte.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 600 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1996

Koumia dorée grand modèle	150F
Koumia dorée moyen modèle	125 F
Koumia argentée grand modèle	40 F
Koumia argentée moyen modèle	30 F
Koumia argentée porte-clés	40 F
Koumia argentée boutonnée	20 F
K7 «Chant des Tabors»	30 F
«Prières»	10 F
Cartes de vœux	20 F les 4
Carte postale	6 F (ou 20 F pour les 4)
La légende du goumier Guillaume	30 F
<i>Frais d'envois en plus</i>	

LIVRES

Histoire des goums (2ème partie) (Gal SALKIN-MORINEAU)	345 F
Histoire des AI de Marc MÉRAUD	395 F
«La Longue Route des Tabors», J. AUGARDE	78 F
«Maréchal Juin», Général CHAMBE	80 F
«Juin maréchal de France», Bernard PUJO	80 F
«De Mogador à Alger», J.-A. FOURNIER	60 F
<i>Frais d'envois en plus : 25 F</i>	